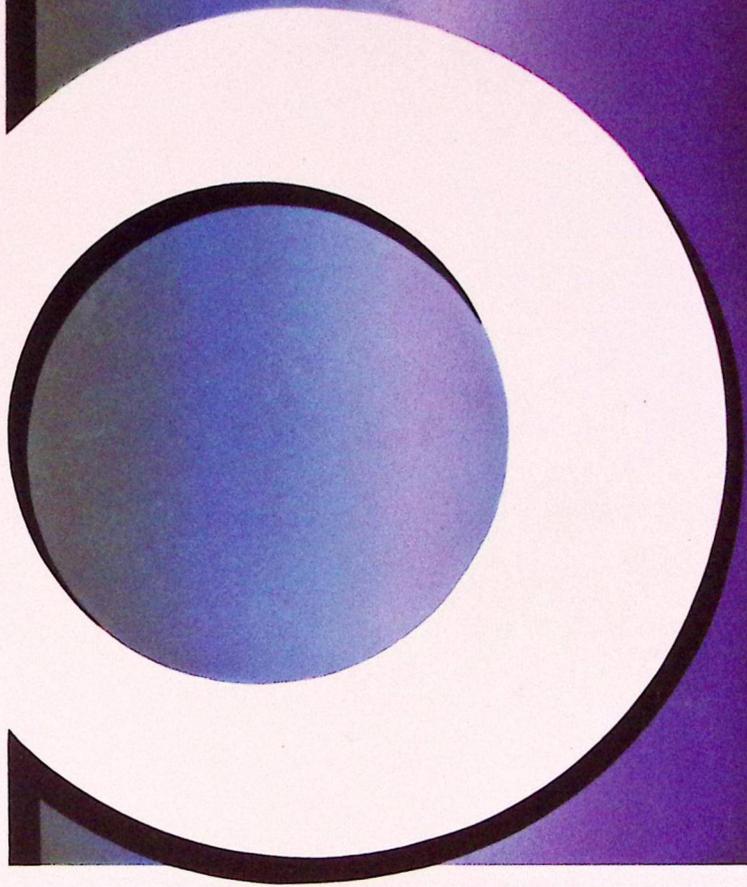


BRABANT



REWISBIQUE
Archives

58



DECEMBRE

1976

6

BIMESTRIEL

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Georges Van Assel

Présentation : Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : Robert Louis, s.p.r.l.

Photogravure : Quarto et Wespin S.A.

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 60 F.

Cotisation 1976 (6 numéros) : 250 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 513 07 50.

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Deze bestaat eveneens een nederlandsstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijkse verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Voor de lezers die de beide edities (fransaise en néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 400 F au C.C.P. 000-0385776-07.

* ISSN 0006-8616

SOMMAIRE 6 - 1976

L'Empereur Joseph II en Brabant, par Georges Englebert	2
Chaumont-Gistoux, par Joseph Delmelle	4
Au « Logis » à Boitsfort, quand des céramistes appuient l'œuvre d'un urbaniste, par Alain Viray	10
Reflets, par Andrée Flesch	16
Le Musée du Père Damien à Tremelo, par Basile-Romain Demessemakers	18
Longueville, par Willy Ch. Brou	24
Le Parc zoologique de Planckendael, par A.K. Rottiers (adaptation française de J. de Kempeneer	32
Bollebeek et Mollem, par Gladys Guyot	39
Le Brabant et le revival du tourisme pédestre, par Yves Boyen	46
Chapelles en Brabant (4), par Yvonne du Jacquier	52
Gastronomie en Brabant (4), par Jean Demullander	58
Il est bon de savoir que...	60
Les manifestations culturelles et populaires Couverture	4

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

L'Empereur Joseph II en Brabant : Albertina de Vienne ; Chaumont-Gistoux : Willy Caussin ; Au « Logis » à Boitsfort : photos aimablement mises à notre disposition par l'auteur ; Reflets : Willy Caussin ; Le Musée du Père Damien : Acta, Hubert Depoortere, Willy Caussin et documents aimablement prêtés par l'auteur ; Longueville : Willy Caussin, Michel Delmelle et documents aimablement fournis par l'auteur ; Parc zoologique de Planckendael : Dr. A. Gijzen et Zoo d'Anvers ; Bollebeek et Mollem : Willy Caussin, A.C.L. et Hubert Depoortere ; Le Brabant et le revival du tourisme pédestre : Willy Caussin, Jean Boudry et Georges de Sutter ; Chapelles en Brabant : Willy Caussin ; Gastronomie en Brabant : dessin original de Tziboulsky ; Il est bon de savoir que... : Jean-Pol Stercq, Willy Caussin et S.A. Herpain.

Notre Couverture : l'imposant Palais Royal de Bruxelles, récemment déroché, laisse apparaître aujourd'hui, dans toute leur blancheur, les belles pierres d'Euville. Il fut visité, l'été dernier, par 123.427 touristes (Photo : le Berrurier).



L'EMPEREUR JOSEPH II EN BRABANT (1781)

par Georges ENGLEBERT,
attaché culturel à l'Ambassade
de Belgique à Vienne.

Sauveur Legros (1754-1834) : L'empereur Joseph II et le prince Charles-Joseph de Ligne assistant, le 26 juin 1781, à une parade de grenadiers autrichiens aux environs de Bruxelles (aquarelle). Albertina, Vienne.

L'ALBERTINA à Vienne conserve cette intéressante aquarelle due au talent de Sauveur Legros, secrétaire et intime du prince Charles-Joseph de Ligne. Elle représente une parade de grenadiers autrichiens aux environs de Bruxelles, en présence de l'empereur Joseph II, du prince de Ligne, alors feldmaréchal-lieutenant, et du FML. comte de Murray, et qui eut lieu le 26 juin 1781. Il est malheureusement impossible d'identifier avec certitude le paysage avec son moulin à vent et son terrain sablonneux, si caractéristique de la région bruxelloise. Le lendemain 27, le monarque, accompagné du FML. de Ferraris et du général-major Terzy, son aide de camp, inspecta un détachement des dragons d'Arberg. La compagnie de grenadiers à gauche appartient au régiment d'infanterie (wallon) N° 30, dont de Ligne est précisément colonel-propritaire depuis 1771, distinctifs gris-brochet clair, boutons jaunes. Les cinq grenadiers à droite appartiennent au régiment d'infanterie (wallon) Clerfayt N° 9, distinctifs verts, boutons jaunes. A cette époque, les bataillons de grenadiers dans l'armée austro-hongroise étaient généralement formés de « divisions » (compagnies) provenant de 3 régiments différents. Dans le cas présent, la 3^e division provenait du régiment d'infanterie (wallon) de Murray N° 55, distinctifs bleu de ciel, boutons jaunes. Le bataillon ainsi formé était commandé par un major ou un lieutenant-colonel d'un des trois régiments : on le distingue à cheval, sur l'aquarelle, dans l'uniforme de Ligne-infanterie, c'est probablement Wolfgang-Léopold, duc d'Urzel. L'empereur porte son uniforme favori, celui du « Kaiser-Chevaulégiers Regiment » dont il est colonel-propritaire (habit vert à distinctifs écarlate, veste et culotte chamois), avec la Toison d'Or, la plume et le cordon de grand'croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. C'est aussi dans cette tenue qu'il avait appa-

ru, le 8 juin précédent à Mons, « monté suivant son habitude un cheval de soldat » (1).

Le prince Charles-Joseph de Ligne porte l'uniforme de colonel-propritaire de son régiment d'infanterie ; le bijou de la Toison d'Or est passé dans la 3^e boutonnière de l'habit, suivant l'habitude du prince qui fut par ailleurs nommé commandeur de Marie-Thérèse en 1789, pour la victoire de Belgrade. Quant au FML. Joseph-Jacques, comte Murray de Melgun (1718-1802, Feldzeugmeister en 1784), il venait d'être nommé commandant en chef dans les Pays-Bas. Il était aussi, depuis 1758 — pour Hochkirch — titulaire de la croix de chevalier de Marie-Thérèse.

Dans un testament ancien, de 1774, de Ligne souhaitait être enterré là « où l'on enterre les grenadiers à Bruxelles, près de leurs casernes, dans la prairie près de la rivière, avec une pierre et une inscription simple, sans mausolée et sans dépenses. » Le destin en décida autrement ! Quant à l'auteur de l'aquarelle, Sauveur Legros, la seule étude sérieuse qui lui ait été consacrée est due à feu l'érudite Félicien Leuridan (2). Cet historien du prince de Ligne nous apprend que Legros, son fidèle serviteur et ami, parcourut toute l'Europe à la suite de son maître et vécut à Paris, Vienne et Bruxelles. Né à Versailles le 24 avril 1754, comme fils d'un officier de la bouche de la maison du Roi, il reçut une bonne éducation aux collèges d'Harcourt et de la Marche, où il eut l'abbé Delille pour professeur. C'est ce maître qui lui enseigna l'art d'écrire, de parler et de plaire et cultiva son penchant pour la poésie et les arts d'agrément. Ayant dû fuir Paris par suite d'une galanterie, il s'en vint à Bruxelles chercher fortune. Il avait 19 ans et fréquenta le Grand Théâtre. C'est dans les salons de son directeur d'Hannetaire qu'il fit la connaissance du prince qui avait précisément une liaison avec sa fille Angélique. Ce grand seigneur se l'attacha aussitôt en qualité de secrétaire privé et Legros pourra un jour lui dédier ce couplet :

*« Secrétaire
D'un grand qui ne m'occupe guère,
Fixé depuis plus de dix ans*

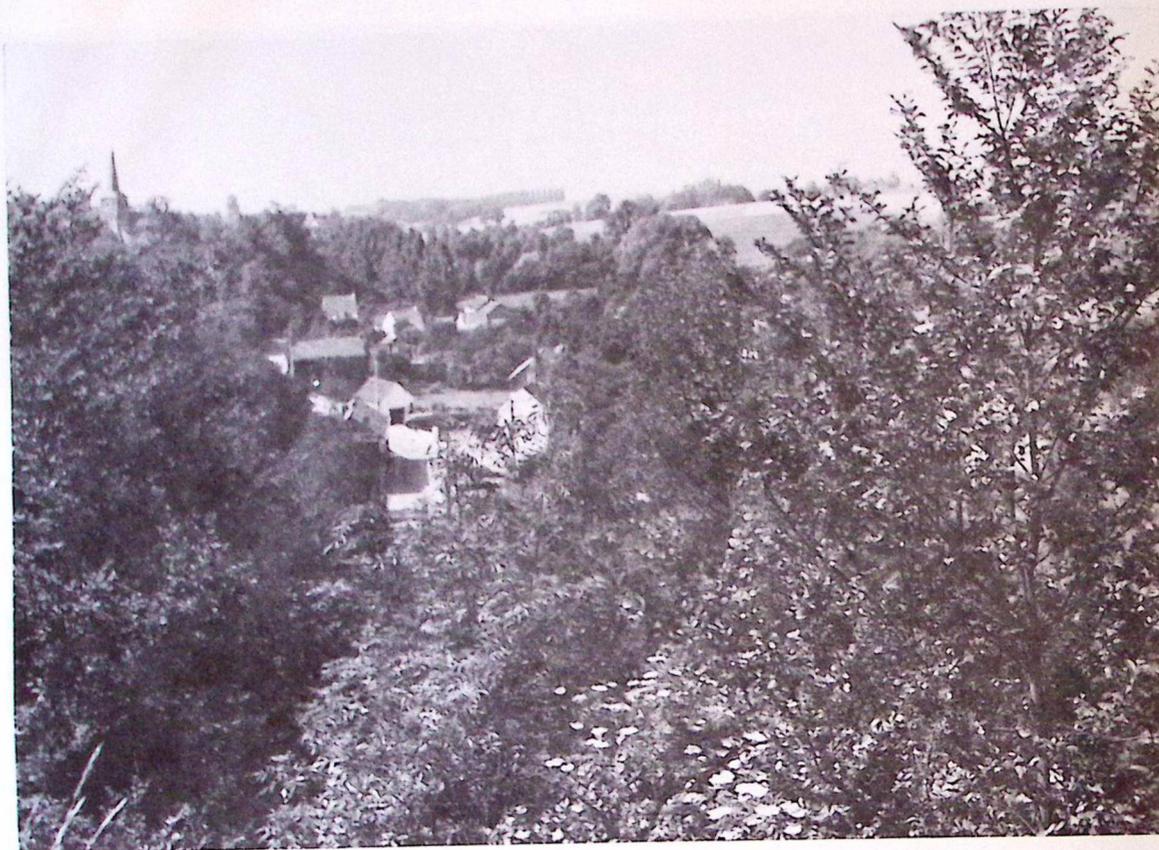
*Près de son auguste personne,
Qu'y fais-je ? Hélas ! je perds mon
[temps*

Et lui les gages qu'il me donne. »
En 1787, il est du fameux voyage en Crimée ; en 1792, il émigre en Autriche, toujours attaché aux pas de son protecteur. Il excelle également à manier la plume, le crayon, le pinceau et le burin. Durant son séjour à Vienne il exécuta une quarantaine de tableaux. Adam Bartsch, dans son « Catalogue raisonné de la gravure », vante le talent de Legros et mentionne spécialement ses copies d'après Rembrandt. C'est Sauveur Legros qui d'ailleurs a rédigé le « Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment l'œuvre de Rembrandt », etc. publié par Bartsch en 1797. Les notes de cet ouvrage nous apprennent que Legros avait fait des copies de ces estampes et qu'il avait gravé à cette date environ cent cinquante petites planches. Friedrich Hille-macher est parvenu à dresser la liste de 132 de ces gravures. Il en existe une collection à la Bibliothèque Nationale de Vienne et à l'Albertina, dont la Bibliothèque Albertine à Bruxelles possède quelques épreuves. Sauveur Legros a dessiné et gravé son propre portrait, celui de sa femme, de son fils Emile (3), de Joseph II, du prince et de la princesse de Ligne, de l'abbé Delille, etc. De même, des sujets historiques et mythologiques, des copies ou des fantaisies d'après les anciens maîtres flamands. Legros avait reçu à Bruxelles des leçons d'Antoine Cardon le vieux et à Vienne d'Adam Bartsch. Il en donna lui-même, à Belœil, aux deux fils du maréchal, les princes Charles et Louis de Ligne et, à Vienne, à Franz von Maleck dont on conserve au château d'Antoing deux toiles curieuses.

(1) Hubert (Eugène), « Le voyage de l'Empereur Joseph II dans les Pays-Bas, 31 mai - 21 juillet 1781 » (Bruxelles, 1899).

(2) « Français en Pays wallon au XVIII^e siècle, Esquisses biographiques ». Editions des Annales Prince de Ligne (Bruxelles 1933).

(3) Legros avait épousé en 1777, à 23 ans, Constance Mac Donald, sœur de Nathaniel, écuyer des pages de la grande écurie à Versailles. Il en eut 5 enfants, dont deux fils, Adolphe et Emile, furent officiers au service de l'Autriche. Lui-même mourut à Enghien le 15 mars 1834.



CHAUMONT-GISTOUX,

c'est un retour aux sources...

par Joseph DELMELLE

A U soir d'une journée où le vent n'avait cessé de se plaindre avec véhémence, Alice Mennig a composé un poème reproduit aux pages de son recueil de 1963 : Au Bout du Chemin :

Toute la journée

Le vent m'a hurlé sa bacchanale

Mais nous tous :

Chênes, pins et pommiers,

Et moi, frêle roseau,

Au milieu des rafales,

Nous nous sommes donné la main.

Le poème auquel je viens de me référer a été écrit à Chaumont-Gistoux. C'est là, en Brabant, l'un des endroits — de plus en plus rares ! — où l'être humain a encore la possibilité de se sentir solidaire de la nature. Autre poète ayant souvent villégiaturé dans le coin, à Manypré, près de la « Cartonnerie », Henry Fagne a pu dire que, là, il pouvait se « brancher » directement sur la nature.

Le lieu — où bien d'autres amis proches ou lointains, vivants ou dispa-

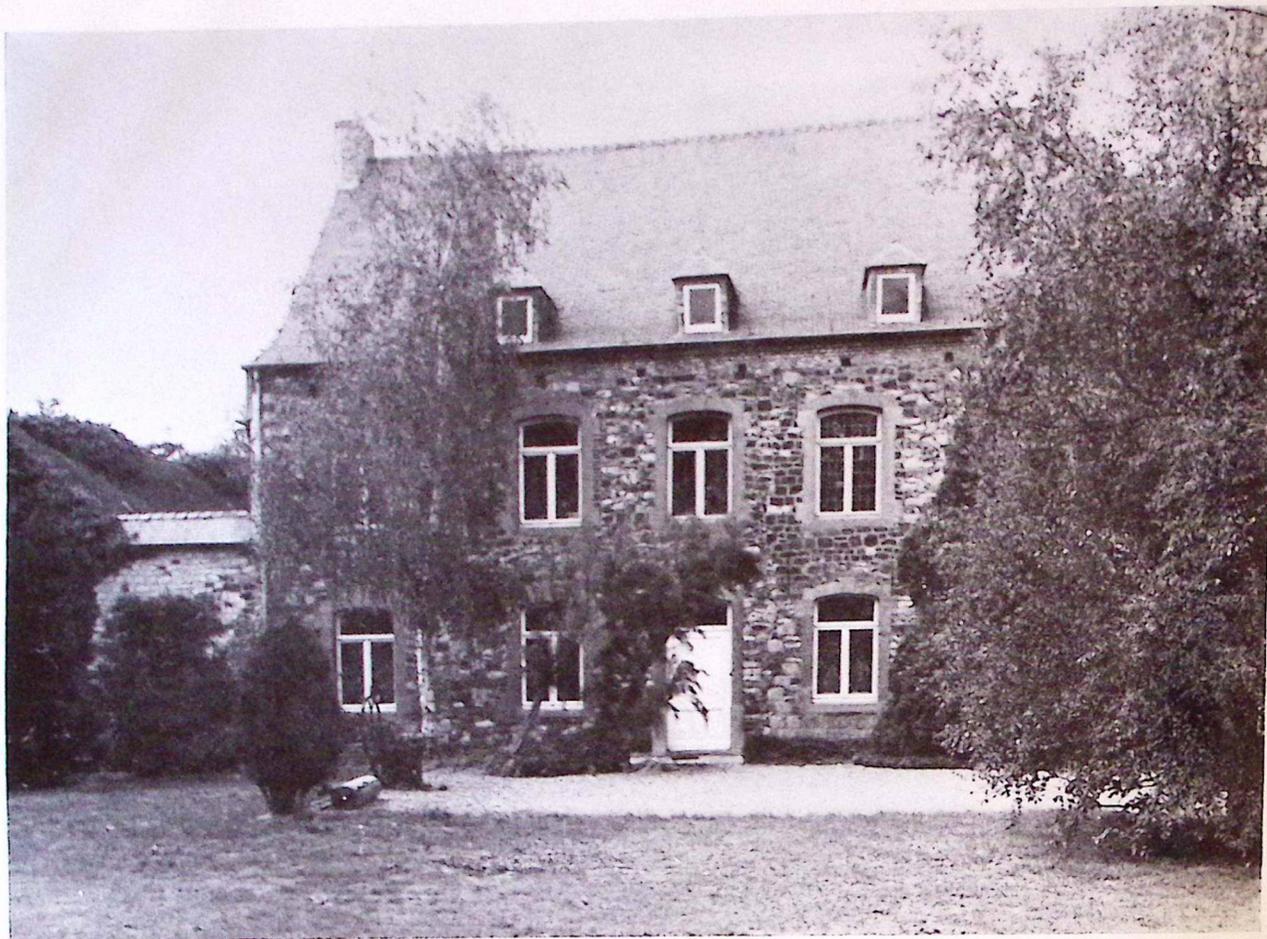


En page de gauche : panorama de Chaumont.

Ci-dessus : l'église Saint-Bavon, à Chaumont, a gardé sa tour d'origine romane.

Ci-dessous : le château de Gistoux, de style néo-classique.





Chaumont : la cure est une robuste construction élevée au XVIII^e siècle.

rus, dont Frans Hellens, ont fait des séjours répétés! — est demeuré, malgré le reflux des citadins vers la campagne et la multiplication des « secondes » résidences, une sorte d'oasis privilégiée. D'aucuns ne s'y rendent que pour y faire bonne chère (il y a là quelques établissements où la cuisine est honorée comme il se doit!) ou pour en rapporter une ou plusieurs des succulentes tartes campagnardes que l'on y confectionne. Ils ne s'intéressent pas à ce qui fait le charme permanent et profond de l'endroit, à sa nature toute simple, ses vergers parfois négligés, ses champs labourés, ses petits bois cachant des sources claires, ses chemins d'école buissonnière...

Un petit monde à part

En principe, à Chaumont-Gistoux, nous sommes en Hesbaye mais rien, ou presque rien, ne correspond ici à l'image que nous nous faisons de cette région fertile mais dont le pittoresque ne saute pas aux yeux. Chaumont-Gistoux, ainsi, fait figure d'exception. Historiquement aussi, cette petite portion du Brabant s'est distinguée. La double localité, qui se situerait sur l'un des grands axes de la mystérieuse civilisation mégalithique (on a repéré, sur son territoire, une série de pierres alignées), appartient pendant longtemps à la principauté de Liège, formant une enclave — évidemment contestée! — dans les terres appartenant au riche

duc de Brabant.

A l'origine, Chaumont-Gistoux dépendait de l'abbaye gantoise de Saint-Bavon mais cette terre d'église devait être accaparée, au XI^e siècle, ainsi qu'une lettre adressée vers l'an 1025 par l'abbé Otherbold à la comtesse de Flandre en atteste, par le prince-évêque de Liège. Cette mainmise ne pouvait engendrer que d'interminables disputes, d'autant plus que, pour affirmer visiblement ses droits, le prince-évêque de Liège devait faire édifier à Chaumont, dans les premières années du XII^e siècle, un château fort dont il ne subsiste plus, aujourd'hui, que quelques pierres moussues, camouflées par de hautes herbes. Quand un malandrin voulait échapper à la justice du-



Panorama de Gistoux.

cale, il se réfugiait — sûr de l'impunité — dans cette enclave. Il y a lieu de noter ici, en passant, que celle-ci ne constituait pas une exception unique, absolue. Il y eut, jadis, d'autres terres de salut pour les criminels ou les coupables de larcins : Malonne, par exemple, dans la province de Namur, qui a longtemps été appelée « terre de bandits » par les gens des villages des alentours!

Après avoir été fief liégeois au cœur du duché de Brabant, Chaumont-Gistoux devint propriété de l'abbaye de Bonne-Espérance, près de Binche, en Hainaut. Cette fondation monastique eut bien d'autres possessions en Brabant. Elle les garda, pour la plupart, jusqu'à la Révolution française.

Retour au présent

Le passé ne meurt jamais tout à fait. Hommes d'aujourd'hui, nous sommes ses héritiers en indivis.

De quoi donc se compose ce legs? En fait, il est constitué par tout ce qui fait la civilisation, par tout ce qui représente notre environnement aussi : édifices anciens, sites et paysages qui ne sont devenus ce qu'ils sont que grâce au travail de défrichage, d'aménagement, d'exploitation des ressources du sol, conduit par les générations successives...

Le passé reste donc présent en nous et autour de nous, à notre insu. Qu'importe! La beauté d'une œuvre d'art, la perfection d'un coin de nature

ne suffisent-elles pas à notre joie, une joie qui n'analyse pas ses raisons secondes!

Sur le plan monumental, Chaumont-Gistoux n'offre pas d'incessants motifs de surprise ou d'émerveillement pour l'amateur d'art et de vieilles pierres. Son château n'existe plus mais il subsiste, de l'époque où la double localité est passée de l'anonymat à la reconnaissance historique de son existence, un témoin : l'église Saint-Bavon, plantée au cœur de Chaumont. A vrai dire, seuls sont d'époque : fin du XII^e, début du XIII^e siècle, la tour et le chœur, le corps même de l'édifice — nef et collatéraux — étant le résultat — discutable — d'une campagne de reconstruction entamée et terminée à la veille



Ci-dessus : en bordure du ry du Pré Delcourt, l'ancien moulin Debienne converti de nos jours en maison de plaisance.

Ci-dessous : une cressonnière, au lieu-dit Ocquièrre, à la limite de la commune de Corroy-le-Grand.



de la première guerre mondiale, en 1913. Vigoureuse sans lourdeur est la tour carrée, éclairée sur chacune de ses faces par une fenêtre en plein cintre, que coiffe un clocher d'ardoises. Elle surmonte le chœur, étant suppor-

tée par la première travée de celui-ci. Ce chœur, qui est de plan rectangulaire, dominé par des voûtes d'ogives, est percé de baies gothiques. On a eu recours, pour sa construction, à la pierre locale et à un grès ferrugineux qui lui fait heureusement alternance. La sacristie, juxtaposée à la tour, est une addition du XVIIIe siècle. Illustrant l'architecture de transition romano-ogivale, cette église Saint-Bavon garde précieusement quelques œuvres d'art : un Christ d'allure gothique, un confessionnal de style Louis XV, d'admirables orfèvreries dont un ostensor de 1721... Voisine du sanctuaire, la cure est un solide bâtiment du XVIIIe siècle.

L'église de Gistoux, dédiée à saint Jean-Baptiste, est un édifice néo-classique à trois nefs bâti, en briques et moellons, en 1841 seulement. Il est d'une digne sobriété et contient, lui aussi, quelques pièces remarquables dont une Pietà du XVe siècle.

Pour le reste, il y a lieu de signaler le château de Gistoux — construction néo-classique mise en valeur par un parc embelli d'un plan d'eau — et une série, relativement impressionnante, de fermes anciennes, de moulins hydrauliques ayant été convertis en demeures de plaisance ou restaurants, de chapelles rustiques... Ces vénérables constructions — appartenant soit au XVIIIe, soit au XIXe siècle — tiennent, au visiteur, un langage qui a son éloquence. Elles lui rappellent que la vocation première des lieux est l'agriculture, que l'eau — sources et ruisseaux — est abondante dans les parages et que le peuple d'autrefois entretenait, avec le ciel, des rapports suivis.

Elément du décor, l'habitat introduit dans celui-ci, sauf exception, une clarté et une beauté capables d'enthousiasmer plus d'un peintre figuratif. C'est en toute spontanéité que s'offre, à l'artiste, le motif d'un ou de dix tableaux lumineux.

Une foule de petites choses

Je me souviens d'un beau dimanche du mois d'août — c'était à l'époque de la tragédie du Bois du Cazier, à Marcinelle — et, entre Gistoux et Chaumont, la plage de Ronvau — Ronvau-Plage — était le lieu d'une joyeuse animation. Hélas, aujourd'hui, cette plage de sable, bordant une vaste nappe d'eau claire



Chaumont : romantique plan d'eau en amont de l'Auberge de Ronvau.

alimentée par le ry du Pré Delcourt, n'est plus accessible. Pourquoi ?

Il ne faut pas se lamenter sur ce qui n'est plus. Il y a lieu de se réjouir, en l'occurrence, de ce qui nous est donné : tant de promenades au long des eaux jasantes du ry du Pré Delcourt ou de cette petite rivière qui se nomme le Train, ou de cet autre de ses affluents : le ry d'Inchebroux. L'eau ne cesse d'animer le paysage. Elle est ruisseau, rivière, étang, source. En lisière du bois des Bovrées ou du pré Delcourt (ou Delcourt), ailleurs encore, des filets d'eau s'échappent de terre. Ici et là, cette eau est recueillie dans des bassins creusés dans le sol et ces « marais » artificiels permettent la culture de cette plante des fontaines

qu'est le cresson. Le spectacle est inattendu. « Ces robustes plantes, dont on se sert comme légume antiscorbutique et dépuratif, aiment les fontaines, écrivait Paul Caso après avoir rendu visite à une cressonnière de Gistoux, à Ocquièrre. On en découvre souvent à l'état sauvage. Maints poètes, dont Théophile Gautier, ont célébré les vertus du cresson vivant perpétuellement dans l'eau pure. Mais ses racines plongent dans la terre argileuse. L'air, la terre et l'eau : ce sont trois éléments qui font, du cresson, un légume d'une incomparable richesse naturelle... »

Il y a les eaux vives qui nous invitent à les suivre de près ou à distance. Il y a les cressonnières, les unes

abandonnées, les autres en activité. Et il y a tout le reste : petits bois de sapins, sablonnières désaffectées, champs de bruyères, promontoire de Champtaine (où la tradition situe l'emplacement d'un oppidum), tiennes (hauteurs, escarpements) d'où l'œil investit des panoramas remarquables... Et tout cela change de tonalité avec le temps, les heures du jour, la succession des saisons. Quelle fête pour le touriste ayant une sensibilité de poète ! C'est ce qui a suggéré à L. Gauthier ces « vers » qui me serviront de conclusion :

Chaumont-Gistoux...

...Jeune ou mûri par l'âge

*On garde au cœur la paix de ton visage,
On la conserve avec un soin jaloux !*

Au "Logis,, à Boitsfort:

QUAND DES CERAMISTES

APPUIENT L'ŒUVRE D'UN URBANISTE

par Alain VIRAY

FAIRE pénétrer l'art dans les communautés urbaines a toujours tenté les créateurs avides de dépasser la peinture de chevalet, individualiste par essence. C'est ainsi qu'à l'image de ce qui s'est fait au Mexique depuis des décades déjà, des peintres, des cartoniers, des céramistes s'en vont à la conquête des lieux publics, le métro bruxellois étant par exemple un lieu particulièrement propice à la démarche monumentale.

Mais si le grand public est enfin sensibilisé à l'art communautaire par l'intrusion du monde des formes et des couleurs dans plusieurs stations, il ne faut pas oublier qu'une poignée d'artistes œuvre déjà depuis longtemps dans le même sens en réalisant des ensembles avec la collaboration d'architectes-urbanistes. Et certaines de ces créations étonnent par leur ampleur et leur audace

car il est indispensable d'avoir du souffle et un esprit de synthèse pour réussir des œuvres atteignant parfois plusieurs centaines de mètres carrés. Parmi les travaux les plus importants accomplis au cours de ces cinq dernières années, il en est un qui suscite certes l'intérêt, car il unit à la fois la volonté publique et un souci de contact intime, s'ouvrant en même temps à l'espace et au clos de l'individu.

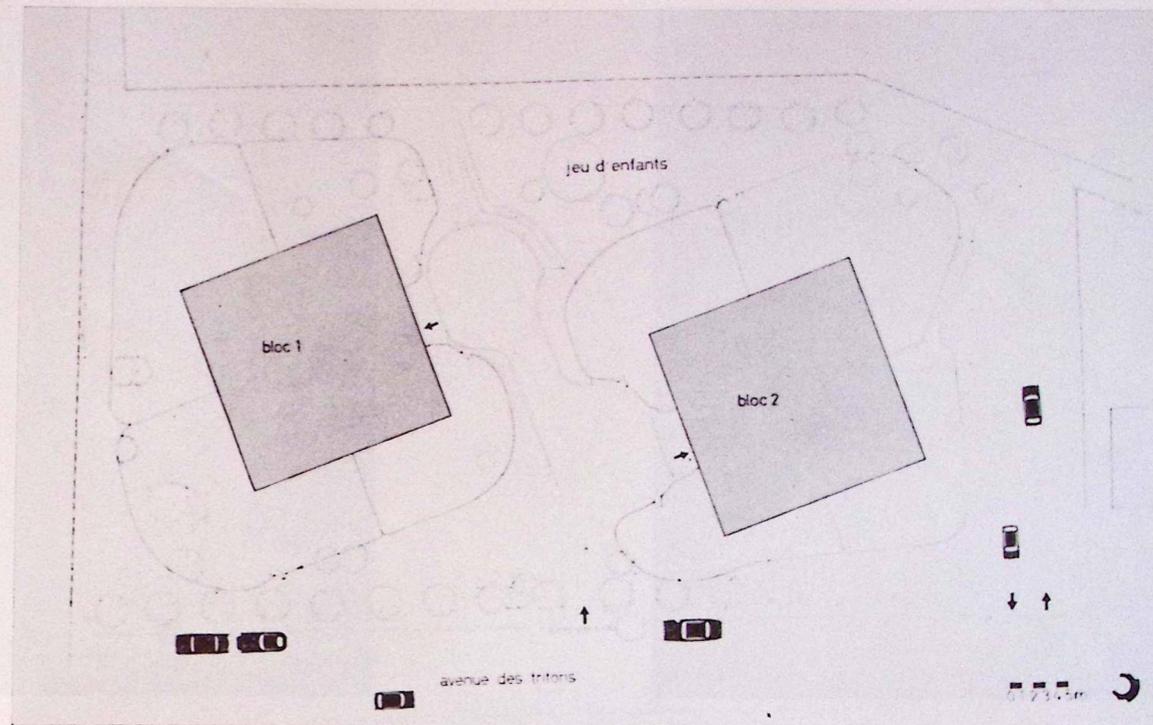
L'architecte et urbaniste J.G. Eggerick, en demandant la collaboration d'une équipe de céramistes animée par Edmond Dubrunfaut, spécialiste de l'art monumental, a tenté un pari et l'a gagné.

Six immeubles comportant septante-cinq appartements sociaux

A Watermael-Boitsfort, les constructions sociales ont déjà une longue histoire. Déjà après la guerre de 1914-1918,

sous le sigle du « Logis », ont été construites une série de maisons unifamiliales.

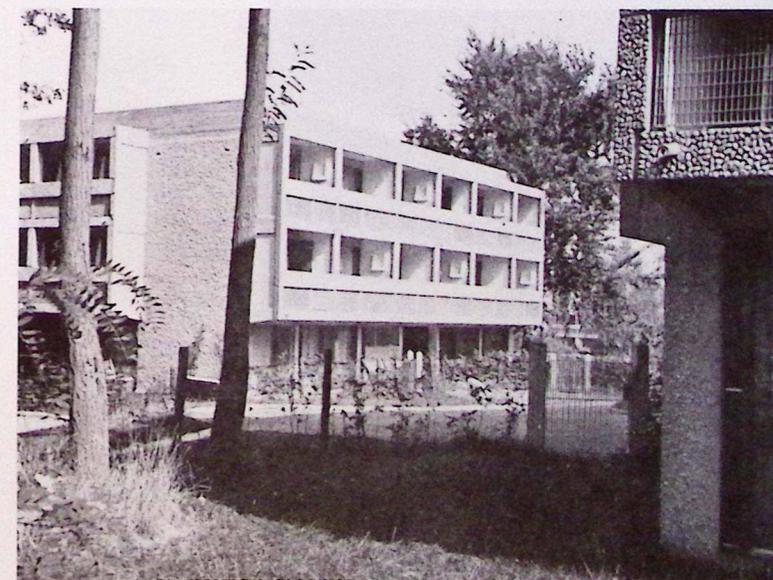
Des cerisiers du Japon, célèbres pour les Bruxellois chaque année à la floraison, ornent les quartiers. Mais étant donné que le terrain a pris aujourd'hui une valeur-or, il fallait bâtir avec le respect de préserver les mètres carrés mais aussi en conservant des poumons verts pour équilibrer les espaces air et volumes. C'est ainsi que conçus en 1969, construits en 1972 et occupés fin 1974 sont nés six immeubles comportant douze ou quinze logements, soit au total cinquante-quatre appartements de trois chambres à coucher, dix-huit appartements de deux chambres à coucher et trois studios. Les immeubles réalisés sous les auspices de la Société Nationale du Logement pour le compte de la Société coopérative « Le Logis »



Ci-dessus : plan terrier de deux des immeubles situés légèrement en retrait de l'avenue des Tritons à Boitsfort.

Ci-dessous : un des six immeubles à deux étages, conçus par l'architecte-urbaniste J.G. Eggerick et réalisés sous les auspices de la Société Nationale du Logement pour le compte de la Société Coopérative « Le Logis ».

ont un gabarit de deux étages sur rez et comportent quatre à cinq logements par niveau, autour d'une cage d'escalier centrale éclairée par lanterneaux. Ce gabarit, insiste l'architecte, a été choisi en tenant compte des maisons avoisinantes du Logis, de telle façon que le volume ne dépasse pas les toitures existantes, les arbres etc, et s'intègre dans l'environnement. Ajoutons que des garages collectifs en sous-sol, sous la terre des jardins arborés et fleuris et permettant l'accès direct aux escaliers des immeubles sauvegardent la paix piétonnière. En résumé, la visite des appartements dotés chacun d'un balcon très aéré et nonobstant les cages d'escalier un peu cellulaires mais pratiques (attention aux enfants cependant, les rampes de sécurité sont un peu basses) démontre que l'architecte a bien travaillé, dans un décor harmonique heu-





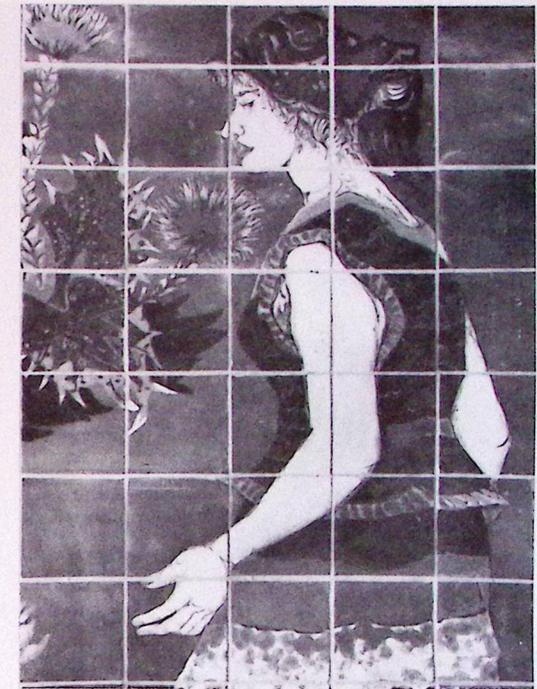
A gauche, en haut et en bas : deux détails de la céramique murale intitulée « Le temps du bonheur », œuvre d'Edmond Dubrunfaut, Daniel Maroil et Anne et Catherine Cape.

Ci-dessus : « Les beaux dindons » (détail), autre céramique murale due aux artistes précités.

reux à la fois sur les plans extérieurs et intérieurs. Toutefois, J.G. Eggerick, passionné par l'intégration de l'architecture et des arts, a voulu que les halls d'entrée soient personnalisés par de vastes panneaux muraux réalisés au départ de carreaux de céramique.

Une œuvre collective

Pour Edmond Dubrunfaut et son équipe composée d'Anne Cape, Catherine Cape et Daniel Maroil, et dont chaque participant se considère comme un créateur à part entière de l'œuvre réalisée, respectant ainsi les principes mêmes du travail collectif, la conception des panneaux devait être dominée par certains impératifs socio-culturels. Ainsi le groupe s'est-il expliqué sur son association plastique en déclarant : « Le manque



A droite, en haut : agrandissement d'un détail de la céramique murale « Les beaux dindons ». En bas : « Les chasseurs » (détail), un autre thème traité par Edmond Dubrunfaut et son équipe et qui décore le hall d'un des six immeubles construits sous la direction de l'architecte J.G. Eggerick.

d'accessibilité du large public aux œuvres plastiques — peintures à la fresque ou aux acryles, vitraux, mosaïques, tapisseries, céramiques, sauf dans certains bâtiments anciens et dans les musées — milite en faveur de l'association des arts nouveaux dans l'architecture et dans la vie des hommes. Partant de cette considération découle la volonté de créer pour les hommes un environnement esthétique dans le contexte architectural de leur habitation ou des abords de celle-ci. C'est ainsi que l'étude de l'emploi des arts plastiques à associer aux bâtiments des 75 appartements du « Logis » nous a amenés à proposer l'implantation de six céramiques murales de seize mètres carrés chacune, soit un global de nonante-six mètres carrés ».





Technique et inspiration

Watermael-Boitsfort est une commune qui vit en osmose avec la forêt et « Le Logis » est situé en quelque sorte dans le prolongement du vaste poumon vert de la forêt de Soignes. Il est apparu légitime à l'équipe — dont l'analyse critique consciencieuse doit bien faire remarquer que Edmond Dubrunfaut sur le plan de la technique et de l'inspiration a agi comme la locomotive, donnant

le tracé et les impulsions essentielles — qu'il fallait chanter cette forêt, source de vie et de calme. Le thème des six céramiques enveloppant chaque hall d'entrée est ainsi axé sur la forêt et la défense de la nature.

Les thèmes sont unitaires et variés à la fois. Plantation en forêt, le temps du bonheur, abattage au printemps, la promenade, gibier des bois sont des motifs permettant aux céramistes de s'expri-

mer avec lyrisme. L'exécution effectuée en céramique émaillée avec le souci de n'utiliser qu'un matériau facile à manier et modeste dans son prix est composée de carreaux de 20 x 20 cm, à cimenter sur les murs à appareillage régulier. Les auteurs des différentes scènes expriment l'opinion que l'interaction doit permettre un apport intime et humain qui, par les sujets traités, tente d'effectuer la liaison entre l'intérieur et l'extérieur de l'homme, entre l'intérieur et l'extérieur des habitations et cela dans une volonté d'unité qui ne méconnaît pas la diversité et la complémentarité, créant ainsi un climat de détente pour les habitants des immeubles qui bénéficient de la décoration des halls d'entrée.

Une symphonie heureuse

Chaque hall décoré est pénétré de fraîcheur. La stylisation des personnages et des animaux, de l'environnement forestier garde suffisamment le contact avec le réalisme spontané pour que le visiteur occasionnel ou l'habitant ne soient pas déroutés, même si leurs connaissances esthétiques ne sont que fragmentaires si pas inexistantes.

Chaque membre de l'équipe a apporté sa collaboration personnelle dans l'exécution des compositions, tout en s'efforçant de s'aligner dans le climat général. Les carreaux de céramique sont utilisés avec la volonté d'épargner les frais. Ainsi un métrage important est-il libre de toute arabesque et de tout dessin, servant uniquement à créer l'espace afin de mettre en valeur les attitudes des personnages et les pulsions chromatiques (beaucoup de rouges bien exploités) des ensembles forestiers. L'écriture est exaltée par les émaux éclatants de couleurs et de richesse de matière travaillée sur la terre restée mate.

La monumentalité des sujets est adoucie par les jeux floraux et le quadrillé des joints ajoute à la légèreté des ensembles.

L'initiative prise conjointement par l'architecte J.G. Eggerick et Edmond Dubrunfaut, Anne et Catherine Cape ainsi que Daniel Maroil mérite d'être suivie avec attention par tous ceux qui désirent intégrer l'art dans la société, celle qui est représentée par le citoyen en tant que tel et non seulement par les esthètes.

En page de gauche : un autre détail de l'admirable céramique murale évoquant « Le temps du bonheur ».

Ci-contre : « En barque », céramique de 16 m² également réalisée par Edmond Dubrunfaut et son équipe.

Ci-dessous : « Bord de forêt » (détail) évoque avec lyrisme la forêt de Soignes toute proche et rappelle que Watermael-Boitsfort est une commune qui vit en osmose avec notre sylvie sonienne.



REFLETS

*Reflets, tu es pour moi un beau livre d'images,
Où j'ai fait mes devoirs tout comme un écolier,
Découvrant chaque jour la vie page par page,
Tu es bien ce que j'aime, rêve ou réalité.*

*Reflets, tu es le nom du site de mes rêves,
Où manquent encore les murs, où manquent
les volets,
Tu es tout ce bonheur, ces heures bien trop brèves,
De tout ce temps heureux quand je te composais.*

*Reflets, dis-leur, veux-tu, à qui veut bien me lire,
Que je leur ai parlé tout comme à un ami,
Si à travers mes vers ils trouvent mon sourire,
C'est qu'il est là pour eux en guise de merci.*

Andrée FLESCHE



Le Musée du Père Damien à Tremelo



« Gloire à ces promès aux gestes de lumière
L'âme belge naquit de leur sainte personne »

F. Mélage (L'Ame Belge) 1930.

« J'ignore si mes jours trouvent la lumière ailleurs que partout.
Sa presque immensité n'est pas au-delà de l'univers. Elle est l'univers ».

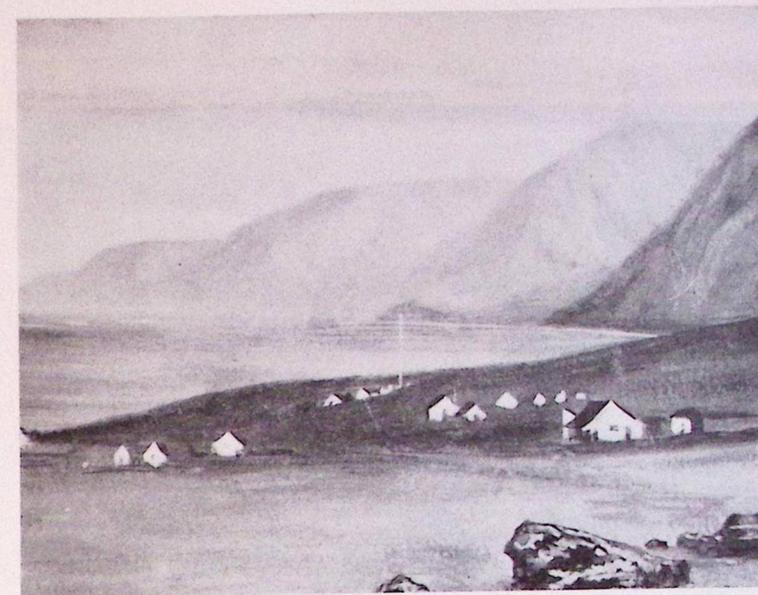
J. Mathieu (Le bien des êtres).

par Basile-Romain DEMESSEMAKERS

JOSEPH De Veuster était son nom de famille. Né à Tremelo-Ninde, en Brabant, le matin du 3 janvier 1840, dans une petite ferme d'un petit village du nord du Brabant, là où vient mourir la Campine, il fut dès sa plus tendre enfance un garçon intrépide et courageux. Passé l'âge de l'adolescence, il allait bientôt quitter ses parents, frères et sœurs pour de lointains horizons, ingrats et inhospitaliers. Au début de son apostolat, il remplaça son frère malade qui appartenait comme lui à l'ordre des Pères des Sacrés Cœurs du Mont-Saint-Antoine (Sint-Antoniusberg) à Louvain. C'est ainsi que le 2 novembre 1863, il

quitta nos cieux pour gagner ces régions déshéritées qu'il convoitait déjà jalousement. Et il s'embarqua d'abord pour les Iles Hawaï où il fut ordonné prêtre le 21 mai 1864. Après un séjour assez bref aux îles où il se signala par son ardeur au travail, il fut désigné d'office pour l'île tant abhorrée de Molokaï, île hostile, sauvage, véritable enfer où « vivaient » de pauvres épaves humaines, rejetées par le monde dit civilisé : les lépreux. Cette île maudite ne le fut pas pour le Père Damien. Dans cette sorte de camp de concentration coupé du monde, les malades vivaient sans soins, sans aide

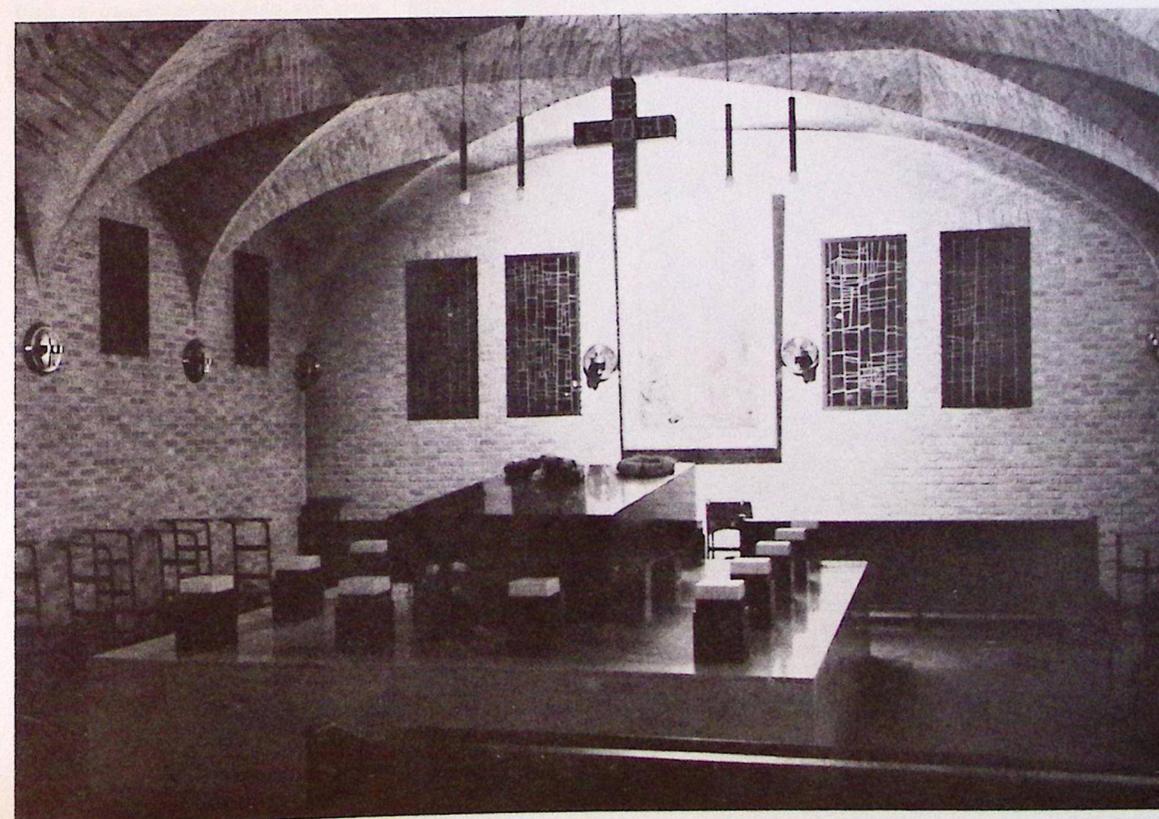
ni matérielle ni spirituelle et leurs conditions d'habitat étaient déplorables. Le Père Damien prit immédiatement le marteau par le manche et sans la moindre hésitation se mit devant l'enclume. Des dizaines de huttes malpropres et nauséabondes furent balayées et remplacées par de blanches maisonnettes. Petit à petit, le nouveau village des lépreux prit forme dans un enthousiasme indescriptible. Cette vaste entreprise, le Père Damien l'entreprit avec l'aide de lépreux — maçons et menuisiers — qu'il avait formés personnellement dans l'Ecole du Travail qu'il avait créée.

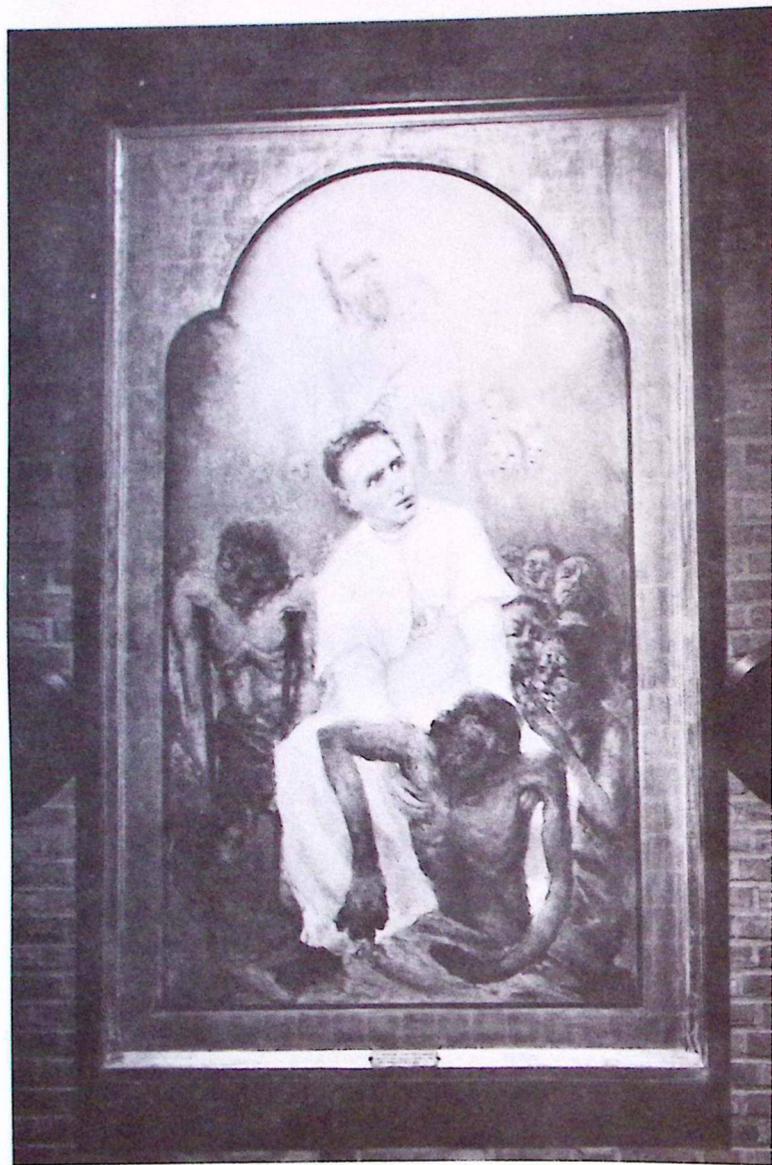


En page de gauche : Le Père Damien, aquarelle d'Edward Clifford réalisée les 19 et 20 décembre 1888.

Ci-contre : Molokaï du temps du Père Damien, aquarelle d'Edward Clifford exécutée le 26 décembre 1888.

Ci-dessous : Le tombeau du Père Damien dans la crypte de l'église Saint-Antoine à Louvain.





Crypte de l'église Saint-Antoine à Louvain : « Le Père Damien au milieu de ses frères lépreux », tableau de Maurice Felbier (1953).

Dans le même temps, une église dédiée à sainte Philomène, jeune vierge et martyre romaine, fut édiflée à Molokaï. Construite en matériaux durs, elle résiste encore de nos jours aux ouragans souvent dévastateurs dans cette

région du Pacifique. Le Père Damien réalisa cette authentique prouesse, si l'on tient compte du site de Molokaï, à la fois sauvage et ingrat, avec la seule aide de ses frères lépreux. C'est dire que le saint homme, qui fut sa vie durant sur la brèche, paya largement de sa personne. Le maître-autel, qui se trouve actuellement au Musée du Père Damien à Tremelo et qui trônait majestueusement devant les fidèles de Molokaï, est d'une émouvante beauté. L'autel fut taillé dans un bois de récupération provenant de l'épave d'un bateau abandonné. Le tabernacle est particulièrement digne d'attention. C'est un petit chef-d'œuvre d'habileté doublé d'un joyau artistique avec son élégante porte coulissante en zinc enluminé aux couleurs chatoyantes. En méditant devant cet « autel du mystère », œuvre d'un homme dont tous les actes furent dictés par l'amour du prochain et plus spécialement des plus déshérités, on ne peut que comprendre et partager la joie que les pauvres lépreux, ce rebut de l'humanité, ont eue de pouvoir vivre sous la protection de leur Père Damien, de leur « Makua-Kamiano » comme ils avaient coutume de le surnommer.

« Amour et Travail, Jour et Nuit » telle fut la devise sacrée du « Grand Père Damien » et l'héroïque missionnaire resta, sa vie durant, fidèle à cette maxime. Atteint à son tour par la lèpre, en 1884, il n'en continua pas moins son apostolat. Il devait mourir, cinq ans plus tard, le 15 avril 1889, au milieu de ses ouailles, ayant gardé jusqu'à son dernier soupir sa complète lucidité d'esprit. Il était la bonté même et jusqu'à la fin de sa vie, même lorsqu'il était cloué au lit avec des fièvres, il se relevait pour aller soigner ses malades. Sa disparition, à l'âge de 49 ans, fut une véritable tragédie pour ses frères lépreux. Sa dépouille mortelle fut ramenée, le 3 mai 1936, par les soins du capitaine-commandant Van de Sande, du navire-école « Mercator », de l'île Molokaï à Louvain via le port d'Anvers où une foule recueillie ainsi que les autorités officielles et les forces armées l'accueillirent en grande pompe. Relevons que ce fut à l'initiative de notre roi, Léopold III,

Ci-contre : Musée du Père Damien à Tremelo : maître-autel sorti des mains du Père Damien et provenant de l'église Sainte-Philomène à Molokaï.

En bas de la page : Plaque à la mémoire du Père Damien, scellée dans la façade de la maison natale de l'apôtre des lépreux.

que les Belges entrèrent en possession de cette précieuse relique représentant le sacrifice ultime de la vie d'un homme. Ayant traversé le calme des mers et océans, « Le Sage » repose aujourd'hui dans sa dernière demeure, un tombeau en marbre noir, poli, élevé dans la crypte de l'église Saint-Antoine, également dédiée à saint Joseph, au Mont Saint-Antoine (Sint-Antoniusberg) à Louvain.

Merveilleuse est la tombe et une mystique infiniment glorieuse plane sur le mausolée toujours fleuri. Des roses, signe éternel de l'amour vainqueur, sont régulièrement déposées sur le tombeau et sèchent lentement gardant leurs formes et leurs couleurs, se stratifiant. Une peinture monumentale, de toute beauté, œuvre de Maurice Felbier (1953), nous rappelle en ce saint lieu qu'est cette crypte le grand amour fraternel dont était empreinte l'âme du Père Damien. Ce tableau unique en son genre montre le Père Damien dans la fleur de l'âge, habillé de blanc et entouré par ses frères lépreux. Les couleurs de cette fresque sont riches et flamboyantes et épousent les pensées de l'observateur comme les courbes colorées de l'arc-en-ciel.

Dans le Musée du Père Damien, aménagée dans la maison natale (classée, comme monument historique, le 26 mai 1952) du saint prosélyte règne également la présence du surhomme qui s'est si courageusement sacrifié pour le bien de l'humanité. Le cercueil dans lequel il fut enseveli, le 15 avril 1889, a été taillé dans un chêne massif foncé. Il trône majestueusement, de même que le caisson ayant servi, en 1936, à la translation du coffre, dans la cave convertie en crypte. Une grille basse, en fer forgé,





Musée du Père Damien à Tremelo : la grande chambre est garnie d'objets ayant appartenu aux De Veuster ou à leur entourage.



Musée du Père Damien à Tremelo : la cuisine, où se tenait habituellement la famille De Veuster, a gardé, en partie, son mobilier d'époque.

de style gothique, garde cette relique à laquelle on accède par un double escalier en marbre blanc. Une grande croix domine l'ensemble. Dans ce précieux coffre reposa durant près d'un demi-siècle la dépouille mortelle de ce géant de la chrétienté avant qu'elle ne vienne rejoindre sa terre natale, notre petite mais fière Belgique. On ne peut s'empêcher, en s'approchant de cette relique, de murmurer des paroles de reconnaissance et de prière.

Dans la Salle Damien, ouverte au public, en 1952, sont rassemblés une série d'objets ayant appartenu ou se rapportant au héros de Molokaï, les vêtements liturgiques du Père Damien, les objets du culte ayant servi à l'exercice de son ministère, son journal de notes, une illustration de ses talents de maçon et de menuisier et un aperçu de son abnégation au service des lépreux. Dans cette salle est conservé, comme nous l'avons signalé plus haut, le maître-autel de l'église Sainte-Philomène édiflée, à Molokaï, par le Père Damien. On y voit également d'admirables aquarelles d'Edward Clifford, ainsi qu'une belle tapisserie de G. Chaudoir, réalisée d'après un carton de M. Laforêt et consacrée à la vie, à la mort et au rapatriement du corps du Père Damien.

Dans la chambre natale du Père Damien, sommairement meublée, on découvre dans un coin, près de la porte, le lit couvert de roses du jeune homme ainsi que la croix déposée sur le cercueil du Père Damien par l'évêque des Bermudes lors du retour de la dépouille mortelle du missionnaire, en 1936.

Le Musée présente, en outre, un intérêt didactique grâce notamment à une section inaugurée en 1953 et qui est consacrée aux Iles Hawaï et qui comporte une reconstitution du milieu naturel et humain de cet archipel avec présentation d'objets utilisés par les indigènes, carte et maquette des lieux, produits de l'artisanat local (matériel de pêche, tissage, ustensiles de cuisine, instruments de musique), herbarium, coquillages, coraux, lave durcie, etc... formant un ensemble du plus haut intérêt. Que la paix suprême qui règne dans



Tremelo : la maison natale du Père Damien, convertie en musée, est occupée, de nos jours, par les Pères des Sacrés Cœurs du Mont Saint-Antoine à Louvain.

l'âme du Père Damien puisse servir à forger une paix meilleure dans un monde enfin exempt de guerres et de famines. Par une visite au Musée du Père Damien, il se manifestera en chaque visiteur un enrichissement de son état d'âme et il percevra une « leur nouvelle d'espoir et de réconfort » pour un avenir meilleur et plus sûr. Heureusement, les pays bien organisés, comme la Belgique, luttent intensément contre la lèpre. Nous possédons de nombreux postes de combat Outre-Atlantique et nous ne pouvons que trop louer

nos léprologues et nos infirmières qui se sacrifient jour et nuit pour leurs malades. Pour la Belgique, c'est l'organisation « Les Amis du Père Damien — Journée Mondiale des Lépreux » qui dirige les nécessités de la tâche. Le Musée du Père Damien, qui est sa maison natale, ainsi que la « Tombe dans la Crypte » de l'église Saint-Joseph, Place Père Damien, à Louvain, créent une humble paix chez tous ceux qui sont restés sensibles à la noblesse d'un cœur généreux jusqu'à l'héroïsme et jusqu'au sacrifice suprême.

Loin des grands axes routiers modernes, un village tranquille:

LONGUEVILLE

par Willy Ch. BROU

LA commune de Longueville se trouve à quelques kilomètres au sud de la route reliant Wavre à Jodoigne. Autour de ce village et dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre s'étendent les communes de Piétrebais, Roux-Miroir, Incourt, Opprebaais, Chaumont-Gistoux, Bonlez et Grez-Doiceau. Le seuil de son église est à l'altitude 141; celle du territoire communal varie de 115, à son extrémité septentrionale, à 145 au lieu-dit Mont d'Incourt.

Le sous-sol est constitué de sables laekeniens et bruxelliens, recouverts presque partout d'argile hesbayenne. Au siècle dernier on y extrayait de la marne rousse recherchée pour l'amélioration des terres arables et on y exploitait des sablières.

Longueville n'est arrosée par aucun cours d'eau. On se procurait de l'eau en creusant des puits profonds parfois de quarante mètres, surtout au cours des années sèches de 1857 à 1859.

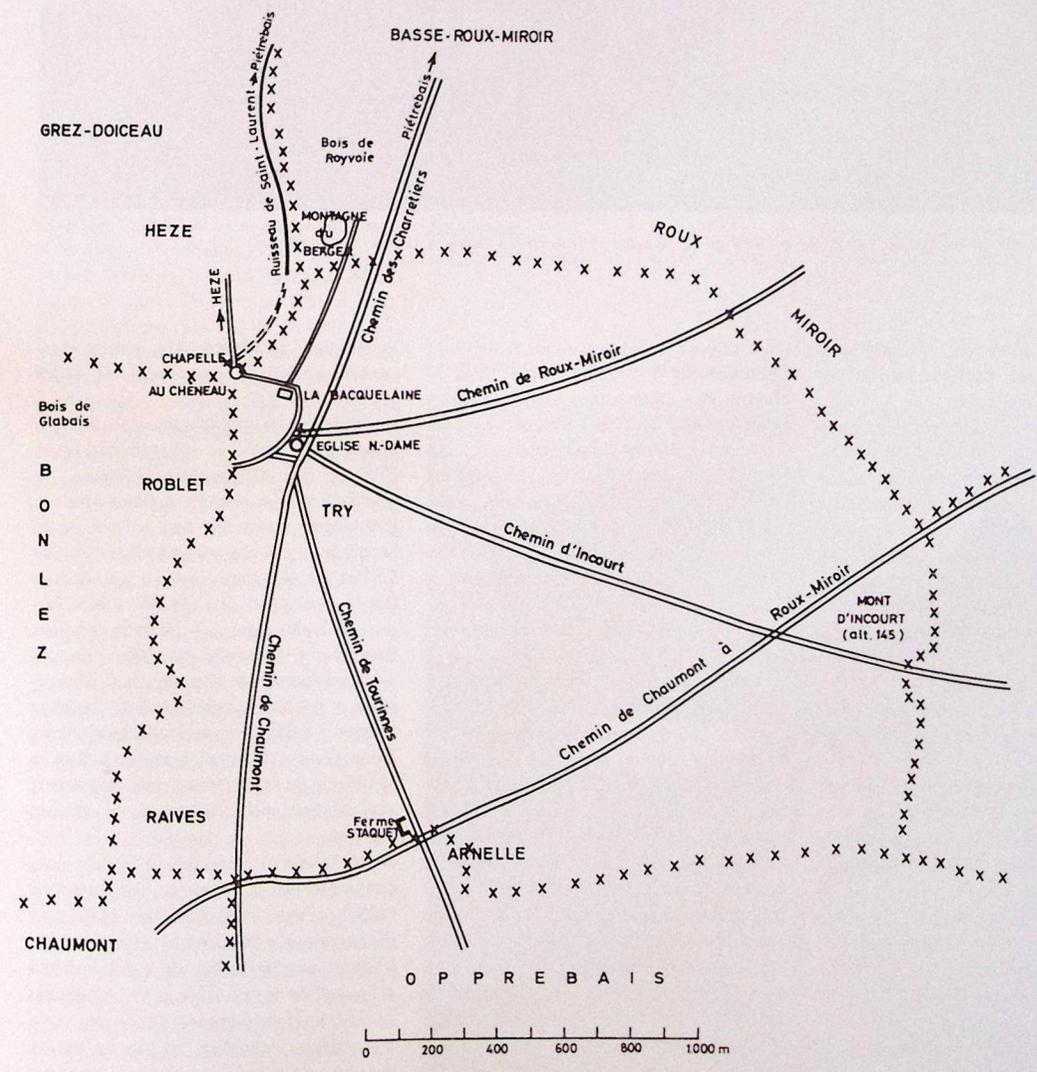
Avant cette période les habitants devaient quérir de l'eau à la fontaine des Globais, source du ruisseau actuel, le Globais, dans le bois de Globais sur Bonlez à quelque 1500 mètres à l'ouest de l'église actuelle de Longueville. Il n'y avait ni marais ni étangs; uniquement quelques mares qui servaient d'abreuvoirs.

Les registres de baptêmes, mariages et décès commencent en avril 1700. La population du village a varié de 61 ménages en 1374 à 113 habitants en 1709 et à 858 âmes en 1840. Depuis lors, elle a diminué régulièrement et ne s'élevait plus qu'à 458 âmes en 1962. Aucune industrie n'est implantée sur son territoire consacré exclusivement à l'agriculture, l'élevage et la résidence. Sa superficie totale est de 446 hectares. En 1774, un moulin à vent fut bâti sur le Mont d'Incourt; il fut construit en pierre et comportait trois paires de meules. Il fut détruit à la fin du siècle dernier.

Etymologie

Son nom est formé de deux mots latins: longa et villa. Le plus vieil écrit date de 1234: Longavilla. La forme romane paraît en 1374 avec l'orthographe Longheville, puis successivement Longeville, Longvil et enfin Longueville. En 1417, un texte cite Longueville-Notre-Dame d'après la patronne paroissiale. L'appellation Longueville provient de la forme allongée de l'agglomération. Plusieurs communes portent le même nom (Longueville ou Longeville) dans les départements de Moselle, Meuse, Seine-Maritime et Vendée. Dans notre Luxembourg existe la commune de Longvilly. Dans notre Brabant, Langdorp a la même origine.

Longueville en Brabant a en effet la plupart de ses maisons et de ses fermes bâties le long de deux chemins qui courent parallèlement du S.S.O. au N.N.E. Seuls deux lieux-dits Arnelle et Raives (ou le Point du Jour), situés à l'extrême sud de la commune et en



CARTE DE LONGUEVILLE



Longueville : l'imposante ferme Staquet est située en bordure de l'antique chemin reliant Namur à Louvain via Gembloux.

partie sur le territoire d'Opprebaix, groupent quelques petites habitations et exploitations agricoles.

Parmi les nombreux toponymes relevés dans les écrits de Tarlier et Wauters, sur les anciennes cartes et sur les plans cadastraux Popp, les plus représentatifs de l'ancienneté de la commune sont : ferme de la Bacquelaine (1446), Estombes (= aux tombes, 1446), le bois de Royvoie, la voye des Charrettes (1701), le chemin des Charretiers (Popp 1856).

**L'épine dorsale du village :
une voie romaine, voire celtique**

Ce qui explique la forme allongée de l'agglomération.

Il s'agit de l'itinéraire antique Namur-Gembloux-Louvain dont nous ne citerons que les communes ou les particularités qu'il traverse ou qui le jalonnent depuis Gembloux jusqu'à Louvain.

— Les vestiges mégalithiques, le vicus et sans doute le fortin gallo-romain de Baudeset-sous-Sauvinière, sur la chaussée Bruneholde reliant Bavai à Tongres et à Cologne.

— Walhain-Saint-Paul ; son hameau : le Sart avec son château féodal et son église Saint-Martin. L'itinéraire s'y confond avec le chemin de la chapelle des

trois tilleuls (frontière entre Walhain et Tourinnes-Saint-Lambert) puis avec le chemin des Charretiers jusqu'à l'église Saint-Servais de Tourinnes et au lieu-dit « Les Tombes de Libersart ». Il se confond ici avec le vieux chemin de Nivelles à Jodoigne et Tirlemont, sous le nom de chemin de Beau Foyer ou Beaufay (Popp). Ecornant l'extrémité sud-est de Chaumont et longeant la ferme Rowet, notre vieil itinéraire reprend l'appellation de chemin des Tourinnes.

— Sur Opprebaix, qui possède un château médiéval et dont il écorne l'extrémité nord-ouest, le chemin des Tourinnes passe près de la ferme d'Arnet (Popp) et atteint le vaste plateau d'Arnelle (alt. de 145 à 155 m) riche en vestiges mégalithiques. C'est ici que, sous le nom de chemin du dessus, le vieux chemin de Nivelles à Jodoigne se distingue à nouveau de notre itinéraire et se dirige par Sart-Risbart, Opprebaix-Centre, Incourt-Centre et Dongelberg vers Jodoigne et Tirlemont.

— Longueville : le chemin des Tourinnes y frôle la ferme Staquet, la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, les sources et son église Notre-Dame. Par

le chemin de Piétrebaix, notre vieil itinéraire quitte Longueville et entre sur :

— Roux-Miroir, où il s'appelait la Royvoie (via reggia = voie royale) puis Chemin des Charretiers. L'église de Roux-Miroir est dédiée à Saint Martin. L'itinéraire passe un peu à l'est de la Montagne du Berger considérée par Tarlier et Wauters comme un ancien tumulus. Passant à l'est des deux fermes d'Haquedeau, il atteint l'église Saint-Denis (démolie en 1973) sur :

— Piétrebaix. Le chemin des Charretiers y passe au hameau des Grosses Pierres, (affleurement calcaire), aux Deux Chises (fermes jumelles). Sur le territoire de la commune on a découvert une station néolithique et un champ d'urnes.

— Nodobaix. L'itinéraire y a pris successivement le nom de Koningsweg (1356), Tyge d'Haquedeau (1405) et vieux chemin de Namur (Popp 1856). Il court parallèlement et à 200 mètres à l'ouest de la frontière entre Nodobaix et Tourinnes-la-Grosse, passe au nord du château médiéval et de la ferme d'Agbiermont, passe près de la ferme du Liégeois (champ de la Tombe) où il croise l'antique route qui partait de

Boulogne-sur-mer, par Cassel, Buizingen, Overijse, Tourinnes-la-Grosse, Tirlemont, Tongres, Maastricht jusqu'à Cologne.

L'église Sainte-Waudru était flanquée d'un tumulus qui fut nivelé au siècle passé.

— Sur Hamme-Mille (église Saint-Amand) le vieux chemin de Louvain passe à la chapelle Saint-Roch et près de l'abbaye de Valduc.

— Sur Bierbeek, le vieux chemin de Louvain passe à 300 mètres à l'est de la ferme de la Warande, longe les « Fonds gallo-romains », recoupe la Walendreef, traverse la forêt de Meerdaal et suit sur 1200 mètres la frontière commune à Bierbeek et à Blanden où il se confond avec l'actuelle Leuvenstraat.

— Sur Heverlee, l'itinéraire se confond sur 1500 mètres avec la route Namur-Louvain, dans sa traversée du bois d'Heverlee (tombelles), suit la Groenstraat, frôle la gare d'Heverlee et atteint Louvain à la porte de Namur.

On soulignera que cet itinéraire a pris au cours des siècles des appellations diverses mais caractéristiques de son ancienneté : chemin des Charretiers, Royvoie ou Koningsweg, chemin des Tourinnes. Cette dernière appellation suggère la remarque suivante : les deux communes de Tourinnes-la-Grosse et Tourinnes-les-Ourdons sont distantes de quelque 16 km ce qui est précisément la distance moyenne séparant les « castella » ou « burgi » sur les chaussées romaines et notamment ceux de la chaussée Bavai-Tongres. Le mot Tourinnes vient d'ailleurs du latin tornacum ou turnis, comme en dérivent aussi Tournai et Deurne-lez-Anvers. Et Saint Martin a donné son patronat aux églises de Sart-lez-Walhain, Biez, Roux-Miroir, Tourinnes-la-Grosse, à une rue de Louvain, toutes communes traversées par cet itinéraire.

Il porte aussi sur une bonne partie de son parcours le nom de « voie des Charretiers ». Cette appellation se retrouve aussi sur la commune de Blehen, près de Hannut sous la forme « campagne du tige des Charretiers ». En pays flamand on trouve le même toponyme : Karreweg. Or on a presque toujours retrouvé des vestiges routiers romains ou préromains le long de ces topony-

mes Kar ou Karre ou Karren : notamment au Kardyk (sur Ruisbroek), au Karrenberg (à Strombeek-Bever, à Leeuw-Saint-Pierre et à Watermael-Boitsfort), au Karenbos (sur Gaasbeek), au Karreveld (sur Molenbeek-Saint-Jean), à la Karrenstraat (sur Lokeren) et au Karreweg (sur Kruishoutem). Blehen et sa campagne du tige des charretiers ont, elles aussi, livré des vestiges romains.

Ce toponyme de « chemin des charretiers » est donc extrêmement intéressant et très suggestif d'ancienneté.

Longueville au Moyen Age

Au milieu du XIII^e siècle, le chroniqueur Gilles d'Orval fixait les limites du comté de Brunengerum, probablement Roux-Miroir ; l'une d'elles était le puteus longae villae, c'est-à-dire le puits de Longueville à la lisière de Chaumont.

Longueville dépendit d'abord d'Incourt,

à spirituel. Avec Incourt, Longueville dépendait juridiquement et administrativement du duc de Brabant. Au XIII^e siècle, la justice de Longueville fut vendue au seigneur d'Incourt et son territoire fut érigé en paroisse indépendante de celle d'Incourt.

En 1782, les deux villages dépendaient juridiquement du vicomte de Grimbergh qui obtint de Joseph II le titre de baron de Longueville.

Au cours de l'occupation française, Longueville fut intégré au canton de Grez, puis, en 1822, réuni au canton de Jodoigne.

Ruiné au cours de la guerre de religion, en juillet 1582, le village fut abandonné par la plupart de ses habitants ; ceux qui restèrent durent payer contribution à la garnison espagnole de Louvain.

En 1799, les résistants à l'occupation française, partisans de la Maison d'Autriche, se livrèrent à des exactions, vols et autres actes de brigandage.

Ferme Staquet ; porche et habitation du fermier.





Longueville : la tour, d'origine romane, est plantée en façade de l'église Notre-Dame de l'Assomption.

L'un de leurs chefs, Mouchet de Wavre était originaire de Longueville ; pris et condamné à mort il fut exécuté avec neuf de ses complices à Bruxelles, le 10 frimaire de l'an VIII.

L'Eglise Notre-Dame

Le premier curé, dont on a retrouvé la

trace écrite, est René, clerc de Longueville, cité en 1234. De l'ancien temple dédié à Notre-Dame il ne reste que la tour carrée en pierres blanches ; le reste de l'édifice fut démoli, reconstruit et rendu au culte en 1769. La maçonnerie est en briques, l'encadrement des fenêtres est en pierre

blanche. La nef comporte trois travées et le chœur une seule. La voûte est en plein cintre et les pilastres des travées sont de facture ionique. Le maître-autel est en bois sculpté et date également de la fin du XVIIIe siècle. La plus ancienne pièce de l'église est la cuve baptismale ; elle est en pierre blanche et décorée de quatre têtes d'ange, sculptées. Un encensoir du XVe siècle, en argent massif, est surmonté de trois statuettes de saints. Le mobilier est en chêne de style Renaissance du XVIe siècle et provient de l'église Saint-Jacques de Louvain.

L'énigme de la chapelle du Chêneau...

Elle se dresse au point occidental le plus haut (altitude 140 m.) de Longueville, point commun avec les communes de Bonlez et de Grez-Doiceau. Sans doute, à l'origine, était-elle dans une chênaie ou blottie sous un ou plusieurs chênes. De nos jours, elle est encadrée de sept tilleuls datant du début du siècle ; six sont disposés, trois par trois, le long de ses façades latérales et le septième est dressé dans l'axe de la chapelle, mais de l'autre côté du chemin de Hèze.

De plan rectangulaire et avec un chœur à trois pans, l'édifice a des murs en moellons de grès assez grossièrement équarris. L'encadrement de la porte et des fenêtres est en pierre de Gobertange. Les deux petites fenêtres du chœur sont en plein cintre. L'arête droite de la façade repose sur une grosse pierre de grès landenien, peut-être un vestige d'un mégalithe antérieur ? La chapelle a 6 mètres de largeur sur 8 mètres de longueur et est accessible du carrefour par un escalier de quatre marches. Son axe est exactement orienté d'ouest en est. Et elle se trouve pratiquement à la source d'un ruisseau, la Bacquelaine, dont nous parlerons plus abondamment à propos du domaine du même nom.

La trace écrite la plus ancienne de cet oratoire est un acte de fondation du 21 juin 1700 de Théodore Benoît, chanoine de Bruges, par lequel il affectait le revenu de deux bonniers de terres à la célébration de quelques messes par an. Mais divers documents historiques ainsi que des légendes et des traditions locales méritent notre attention et plaident en faveur d'une plus grande ancienneté de la chapelle.

Gilles d'Orval, au XIIIe siècle, cite les limites du comté de Brunengerum ou Brugeron. Il semble que le comté ait été créé et donné en apanage à Alpaïde, par Pépin de Herstal, dont elle était la maîtresse ou la seconde épouse, ce qui lui assurait l'indépendance et la mettait à l'abri de l'hostilité des enfants de Hutrude, épouse de Pépin. Ce comté, déjà au Xe siècle, se serait étendu sur tout le territoire compris entre Tirlemont, Jodoigne et Louvain, dont Orp faisait partie. Or, c'est précisément dans ce monastère d'Orp qu'Alpaïde, mère de Charles Martel, se retira vers l'an 700 et qu'elle mourut en odeur de sainteté. En 1618, le curé Bosschaerts découvrit ses ossements dans un tombeau placé derrière l'autel de la Vierge ; il fit transporter la pierre tumulaire « hors de l'église », car il estimait scandaleux de l'y conserver. Mais il n'a pas dit où il fit transférer cette dalle.

Rappelons les éléments relatifs à la Chapelle du Chêneau : point haut de la région, proximité de la source d'un ruisseau, mégalithe enterré mais apparent sous l'arête de la façade, orientation exacte d'ouest en est de l'axe de l'édifice, nombre sacré sept des arbres l'entourant (tilleuls actuels, peut-être chênes antérieurs) et enfin la proximité (à 500 m.) de l'itinéraire antique Gembloux-Louvain d'où l'on pouvait aisément voir cet endroit. Ici se sont probablement succédé des cultes gallo-celtiques, romains et chrétiens.

...et du domaine de la Bacquelaine

La Chapelle du Chêneau se dresse à 300 mètres d'une propriété appelée la Bacquelaine. Ce toponyme apparaît dans un procès-verbal de dénombrement des foyers de Longa Villa, établi en 1326 et désignait une exploitation rurale fondée par les Dominicains du Val Duchesse d'Auderghem. Dans les greffes scabinaux de 1611, on lit le mot « blanche laine » ce qui fait penser à un élevage de moutons. Il s'agit probablement de l'interprétation poétique mais fantaisiste d'un scribe communal.

Carnoy considère bacquelaine comme dérivant de Bacculana (baculus = bâton ou poteau) c'est-à-dire un espace entouré d'une palissade (donc un enclos).

A la lumière de ce qui va suivre, nous proposons un tout autre sens à ce toponyme. Sur la commune d'Hanret, près d'Eghezée, il existe encore la ferme de Bacquelaine. Sur Hologne-sur-



Ci-dessus : l'église de Longueville entourée de son vieux cimetière avec, dans le fond, à droite, la maison communale (d'après une carte postale ancienne).

Ci-dessous : Eglise Notre-Dame de l'Assomption : l'un des deux anges adorateurs, de belle facture, gardant le maître-autel.





Geer il y a encore un lieu-dit Bacquelaine. Mais ce qui est plus significatif c'est que le monastère d'Orp où mourut Alpaide s'appelait aussi la Bacquelaine, du nom d'un ruisseau, affluent de la petite Gette ; il y existe d'ailleurs encore le pont de la Bacquelaine.

Remarquons immédiatement que les « Bacquelaine » de Longueville, d'Hanret et d'Hollogne-sur-Geer sont respectivement à l'ouest, au sud et à l'est de la Bacquelaine d'Orp et à distance sensiblement constante : 15 à 18 km. Il s'agit donc d'un toponyme bien propre à une région dont Orp et son monastère sont le centre. Ce toponyme ne serait-

il pas tout simplement la forme romanisée du mot germanique « Bachlein » c'est-à-dire petit ruisseau ? Le nom du village Orp est lui-même une forme évoluée du mot flamand dorp ou du germanique dorf, car on écrivait le nom de la localité Hadorp en 1138 et Adorph en 1156 (en patois régional adorp, c'est-à-dire oud dorp, vieux village).

Certains éléments géographiques militent en faveur de cette interprétation ; notamment l'examen des courbes de niveaux de Longueville et de sa frontière occidentale.

La lisière commune à Longueville et à Hèze-sous-Bonlez d'une part, celle com-

mune à Roux-Miroir, Grez-Doiceau et Piètrebais d'autre part, commence à la Chapelle du Chêneau (alt. 140) et suit la ligne de plus grande pente vers le N.N.E., en passant au pied et à l'ouest de la montagne du Berger, de la ferme du petit Haquedeau et de la ferme d'Haquedeau pour se jeter dans le ruisseau de Piètrebais à l'altitude 90, au pied des Grosses Pierres et de l'église Saint-Denis de Piètrebais. Or, cette ligne de plus forte pente n'est autre que le lit d'un ancien ruisseau qu'on retrouve d'ailleurs encore au pied des deux fermes d'Haquedeau sous le nom de ruisseau de Saint-Laurent mais dont le cours supérieur qui prenait naissance à la Chapelle du Chêneau a disparu. Et ce ruisseau de Saint-Laurent s'appelait initialement la Bacquelaine, comme à Orp, et a donné son nom à l'exploitation rurale déjà citée en 1326 sur Longa Villa.

La Bacquelaine de Longueville se trouve au couchant du monastère d'Orp. Alpaide n'aurait-elle pas doté une première chapelle, sise à la source du Bachlein de Longueville, d'un bien foncier qu'elle appela Bachlein du nom de son propre monastère et dont le revenu devait servir à l'entretien de l'oratoire ? Chapelle où elle envisageait peut-être de se faire enterrer (au couchant d'Orp) ou d'y faire enterrer l'un des siens ?

Et ce lieu qu'elle choisit sur Longueville, à la source d'un ruisseau et dans une chênaie ou sous un chêne, n'aurait-il pas lui-même, avant d'être christianisé, comme le rapporte une légende régionale qui y a couru jusqu'à la fin du siècle dernier, été un lieu de culte païen, gallo-romain, voire celtique ? Peut-être au dieu Thor, comme à Thorombais, le ruisseau de Thor ? La même légende rapporte qu'un trésor est caché sous la chapelle. S'agit-il d'un tombeau, celui d'Alpaide, transféré d'Orp, ou celui d'un de ses proches contenant ses ossements et des objets de valeur ?

L'endroit est en tout cas très ancien : à la fin du XIXe siècle, les vieilles personnes de Longueville racontèrent qu'on avait trouvé près de la chapelle des silex et même les membres inférieurs d'une statue en pierre blanche : ceux d'une divinité romaine peut-être ? Ces légendes d'un trésor caché sont



En page de gauche : la chapelle du Chêneau se dresse au point occidental le plus élevé (140 mètres) de Longueville. Sa première trace écrite remonte à 1700, mais ses origines sont probablement plus anciennes.

Ci-contre : la chapelle du Chêneau vue sous un autre angle ; elle est encadrée par sept tilleuls datant du début de ce siècle.

Ci-dessous : porche millésimé 1786 d'une des grosses exploitations agricoles de Longueville.

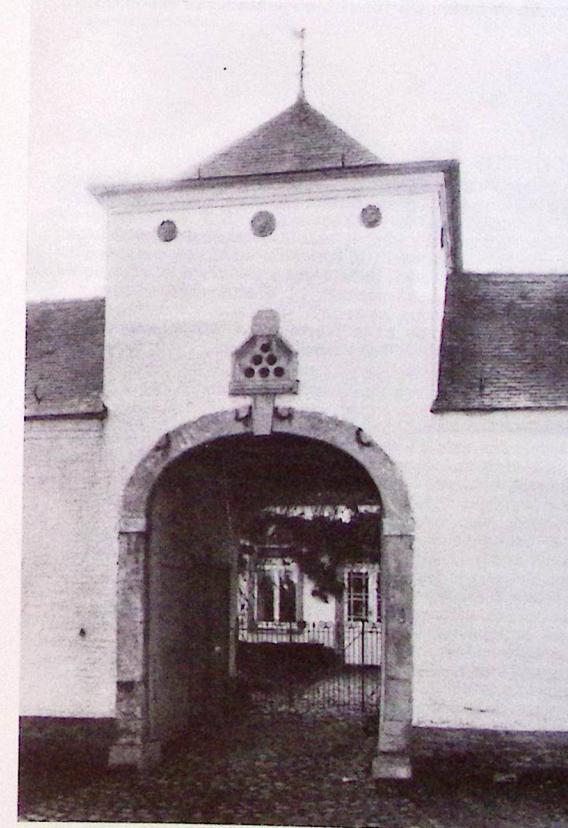
peut-être à l'origine de la rivalité qui opposa aux XVIIIe et XIXe siècles les habitants de Longueville à ceux de Grez. Ils se réclamaient les uns et les autres le droit de propriété de la chapelle et ce différend les poussait jusqu'à incendier les maisons de la commune rivale. Jusqu'en 1920 environ, il subsista même une coutume : les jeunes gens des deux communes se rencontraient près de la chapelle, s'invectivaient et se lapidaient à coup de lance-pierres et de catapultes.

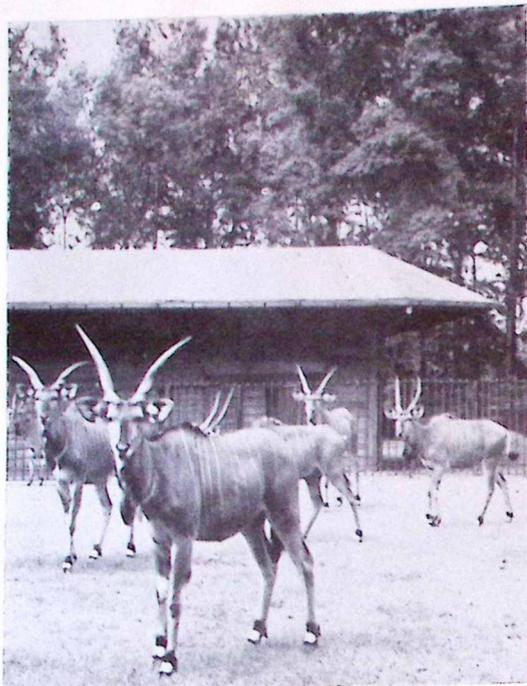
La Chapelle du Chêneau a appartenu depuis le 8 pluviôse de l'an VIII et pendant près de cent cinquante ans aux propriétaires de la Bacquelaine ; elle passa ensuite aux mains de la famille Libert-De Backer.

Peut-être un jour, l'ouverture du pavement de l'oratoire et des fouilles permettront-elles de découvrir sinon un trésor, du moins une clef : celle de l'énigme de la chapelle aux chênes.

Bibliographie

1. Le canton de Jodoigne. Tarlier et Wauters (1872).
2. Quelques vieux chemins du Roman Pays de Brabant. P.J. Lefèvre in « Le Folklore brabançon », nos 92-94 (1936-1937).
3. Le hameau d'Arnelle. W. Brinck. Wavriensia 5 (1953).
4. Longueville. J. Delmelle. Revue « Brabant », nos 7-8 (1965).





Les antilopes de Derby : une beauté à la fois fascinante et mystérieuse.

Le Parc Zoologique de Planckendael

par A.K. ROTTIERS

(adaptation française de J. de KEMPENEER)

AVANT-PROPOS

En ma qualité de directeur de la Société Royale de Zoologie d'Anvers et surtout d'administrateur-secrétaire du Fonds spécial pour la reconstitution des collections du Zoo d'Anvers, association sans but lucratif, administrant le domaine de Planckendael, je remercie particulièrement la rédaction de la revue « Brabant » pour l'intérêt qu'elle porte à la station d'élevage pour espèces d'animaux menacés de disparition. Ceci constitue pour nous un soutien dont nous nous réjouissons grandement. Le fait que cette brochure fut rédigée par un ami de notre Société, M. Arthur-Kamiel Rottiers, rend son geste doublement sympathique.

Walter Van den bergh, directeur du Zoo d'Anvers.

Introduction

Les générations actuelles ont appris, à l'occasion de la reconstruction et de l'aménagement de villes et de villages, à embellir le milieu dans lequel elles vivent et travaillent. Elles ont voulu mettre à profit les chances qui leur étaient offertes, pour agrandir sensiblement leur horizon. Le progrès général a favorisé le tourisme et celui-ci, à son tour, a donné conscience — surtout aux jeunes générations — de ce que leurs conquêtes dans les domaines social et politique ne suffisent pas, à elles seules, pour assurer leur bien-être et leur joie de vivre. Les causes de ce progrès ont, en effet, simultanément suscité des ennemis de ce bien-être et bonheur (surpopulation, pollution, etc.) qui doivent être combattus. Surtout au cours de ces dernières années, nous avons appris que nous avons à nous protéger contre nous-mêmes, que nous avons d'urgence à prendre des mesures afin de sauvegarder notre milieu naturel de vie ainsi que notre précieux patrimoine historique. Notre maison, notre appartement, ne sont pas des entités en elles-mêmes. L'environnement humain, animal et botanique a un effet direct sur le caractère de notre manière de vivre et contribue à son développement ainsi qu'à sa signification. Je profite de la circonstance pour remercier la direction de la Fédération touristique de la Province de Brabant pour m'avoir donné l'occasion de faire connaître et recommander, dans les pages suivantes, un milieu unique de vie, notamment pour ani-

maux devenus rares. Puisse cette contribution engager encore de nombreux compatriotes et touristes étrangers à venir visiter Planckendael, où ils trouveront un délassément et un enrichissement de l'esprit.

Ma reconnaissance et ma haute estime vont également à M. Walter Van den bergh, directeur de la Société Royale de Zoologie d'Anvers, ainsi qu'à M. Guido Van Steenberghe, directeur du Parc zoologique de Planckendael, pour leur collaboration précieuse et enthousiaste.

A.K.R.

A propos de l'affection pour les animaux et de leur protection

Chacun de nous est né dans un milieu spécifique, avec sa propre faune et flore, dont il gardera, sa vie durant, le souvenir au tréfonds de lui-même. La faune et la flore caractérisant ce milieu varient de région à région. Pour le citoyen elle est en général plus limitée que pour l'habitant de la campagne. Ce dernier était et reste encore familiarisé avec les sortes d'animaux qu'il y rencontre : vaches, chevaux, moutons, chèvres, animaux de basse-cour, lapins, lièvres, perdrix, faisans, serins et pinsons, pies, geais, merles, grives, hirondelles, grenouilles, corbeaux, etc. Quant au citadin, il ne connaît généralement de près que ce que l'on considère comme animaux d'agrément ou d'intérieur, tels les chats, chiens, canaris, poissons rouges et autres poissons d'aquarium, perroquets, etc. Le plus souvent, on les considère comme « compagnie agréable », procurant à leur propriétaire mille joies. Les animaux de la campagne sont presque toujours, ou utiles à l'homme, ou à la nature. Ils sont l'objet d'un intérêt plus neutre et moins sentimental. Certains animaux sont nuisibles (étourneaux) ou indésirables (pigeons sauvages), de sorte qu'ils sont pourchassés fréquemment avec brutalité et anéantis. Outre ce catalogue incomplet d'espèces indigènes, il y a aussi les quadrupèdes que nous apprimes à connaître dans notre jeunesse d'après les images et les récits d'animaux et contes de fées : le lion, l'éléphant, la girafe, le singe, le renard, le loup, les chiens esquimaux et Saint-Bernard, pour ne nommer que ceux dont, plus tard, nous avons fait la connaissance au zoo ou au cirque. L'intérêt humain pour l'animal en tant qu'objet

d'agrément existe depuis les temps les plus reculés. Songeons seulement à des dessins retrouvés dans des grottes. Le souci pour l'animal, en tant qu'être vivant, en tant que compagnon de l'homme, ne date que de ces dernières décennies.

En parcourant les statistiques des visiteurs de notre Zoo national d'Anvers, de la station d'élevage de Planckendael et de divers jardins zoologiques privés et moins importants de la Belgique, nous constatons avec plaisir que l'intérêt de la population s'accroît sans cesse chaque année. Il s'agit surtout de l'intérêt pour les espèces exotiques qui peuplèrent notre prime imagination. Grâce à ce contact, à but principalement récréatif, le public est conscient de ce que les animaux méritent également notre protection. La presse, la radio et la télévision, les sociétés de protection des animaux telles la Société Royale pour la Protection des Animaux et la « Croix Bleue », à Forest (Bruxelles), y ont contribué dans une large mesure (1).

Grâce à leurs activités, les animaux non protégés et exposés à de mauvais traitements reçurent un asile. Des usages populaires, où il s'agissait également de maltraiter des animaux, disparurent, tels, par exemple, le jet de chats, les combats de coqs, le jeu de l'oie, etc. La capture des oiseaux fut réglementée et l'usage de se servir de chiens comme attelage finit peu à peu par disparaître. Les autorités compétentes décrétèrent aussi des lois plus sévères au sujet des expériences scientifiques ayant l'animal comme objet d'études, ce qui entraîna une nouvelle loi au sujet de la protection des animaux. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire en ce domaine. Nous avons pu constater, au cours de ces dernières années que, par exemple, l'estime et l'amitié à l'égard des animaux d'agrément ne se sont pas toujours manifestées au cours des vacances en dehors de la maison. Plus d'un vacancier pense ne trouver d'autre solution pour se débarrasser de son animal d'appartement que de façon immorale et souvent passible de peines. D'autre part, par la construction toujours accrue de nouveaux quartiers et du fait de l'industrialisation, il y a toujours moins de place pour les animaux. C'est la cause de l'augmentation du nombre d'animaux errants. Une autre plaie qui sévit, c'est le nombre de vols de chiens. Rien d'étonnant : les voleurs reçoivent parfois plus de mille francs, notamment dans certains laboratoires industriels. Sous le couvert de

« coutumes folkloriques », il arrive aussi que de mauvais traitements soient dans certains cas infligés en public aux bêtes. Tel le tir sur des rats vivants à Zaffelare. C'est un spectacle horrible qu'il faudrait interdire le plus tôt possible. En outre, il arrive encore, chaque année, que des espèces protégées d'oiseaux, comme le héron bleu et la cigogne soient abattus par des chasseurs sans conscience. Il y a aussi les abattages « rituels » qui peuvent encore toujours s'effectuer par la loi...

La nouvelle législation au sujet de la protection des animaux

Depuis le 28 juillet 1975, la nouvelle loi relative à la protection des animaux, du 2 juillet 1975, est entrée en vigueur. Elle a remplacé la loi du 22 mars 1929 et prévoit des amendes plus élevées et de plus longues peines de prison pour les diverses catégories de délits. Elle interdit, entre autres, l'organisation de tirs de pigeons et prévoit, à l'article 6, de nouvelles peines pour les expériences illégales de vivisection. Les protecteurs des animaux sont unanimement d'avis que la nouvelle loi n'est pas assez étendue et qu'elle laisse trop de place à diverses interprétations. Ils avaient espéré que les amendes et peines prévues auraient été plus lourdes. Que cette loi aurait aussi prévu des mesures protectrices pour le chien lié à la chaîne et que la vivisection serait assujettie à de plus sévères prescriptions.

L'article 6 stipule, en effet, ce qui suit :

« Est puni par les peines stipulées dans l'article 1, celui qui effectue des expériences de vivisection.

» Sont exceptées, les expériences opératoires sur des animaux pour les besoins de la recherche scientifique, la médecine et la médecine vétérinaire.

» Ces expériences ne peuvent avoir lieu que dans des laboratoires universitaires et des laboratoires assimilés à ceux-ci par arrêté royal, sous la surveillance du directeur de laboratoire responsable et, sauf grave nécessité scientifique, avec anesthésie d'après le cas et avec les soins convenables après l'opération ».

Dans l'enseignement secondaire, un professeur de biologie ne pourra, par exemple, plus découper une grenouille. La société « A.P.M.A. » qui fut constituée sous l'impulsion du poète flamand,



Le pavillon abritant l'aquarium et sa riche collection de poissons de nos cours d'eau.

Ward Ruyslinck, exige de son côté une réglementation beaucoup plus sévère de la vivisection et, entre autres, l'interdiction d'effectuer sans profonde anesthésie n'importe quelle intervention expérimentale, interdiction d'expériences à buts commerciaux, militaires et purement didactiques, interdiction aussi d'expériences multiples sur un même animal ainsi qu'une surveillance et un contrôle légal entiers.

Un home scientifique pour espèces d'animaux rares et menacés

Une plaie encore plus grande, à l'échelon mondial, indigne de l'homme, fut la chasse effrénée au gros gibier, surtout les bêtes à fourrures. Elle n'est pas encore totalement abolie. Plusieurs espèces d'animaux ont ainsi fini par disparaître de notre planète, ce qui signifie une perte irréparable. D'autres espèces ne sont plus représentées que par quelques spécimens et elles auraient disparu également si elles n'avaient été protégées. Exemple : les aigles mangeurs de singes, dont, aux Philippines, leur habitat naturel, il n'y a probablement plus que quelques dizaines d'exemplaires. Actuellement il n'y en a que sept capturés. Planckendael en possède deux. L'action de Planckendael tend à rechercher d'ailleurs les espèces d'animaux presque disparues, à leur procurer un gîte et à favoriser leur reproduction en vue de les replacer, plus tard, dans leur milieu naturel.

A Planckendael on note parmi les animaux menacés et rares, auxquels on a voulu procurer un abri : les impalas (Aepyceros melampus Lichtenstein) reçus de l'Afrique du Sud, le cerf du Père David (Elaphurus davidianus Milne-Edwards) qui ne vit plus qu'« emprisonné » à Planckendael, dans un espace ouvert, assez grand et qui est originaire de la Chine du Nord, les antilopes de Derby (Turotragus derbianus Gray) en provenance du Tchad, les bouquetins des Alpes (Capra ibex Linnaeus), les bisons d'Europe (Bison bonasus Linnaeus), qui ne vivent plus à l'état sauvage qu'en Pologne dans la réserve naturelle de Biolowiec, les onagres ou hémionnes (Equus hemionus onager Pallas) des régions désertiques du Moyen Orient, les bongsis (Boocercus euryceros [Ogilby]), les alpacas du Pérou (Lama pacos [Linnaeus]), les gnous rayés ou gnous bleus (Connochaetes taurinus [Burchell]), les



Bernache des îles Sandwich dont 68 spécimens connus subsistaient encore en 1953.

gnous à queue blanche (*Connochaetes gnu* [Zimmermann]), les rhinocéros blancs ou camus (*Ceratotherium simum* [Burchell]), les chèvres d'Égypte, les chèvres blanches, les chèvres naines (*Capra hircus* Linnaeus), les pudus du sud (*Pudu puda* [Molina]), les oies de Ross (*Anser rossii* Cassin), les casarcas de paradis (*Casarca variegata* [Gmelin]), les bernaches des îles Sandwich (*Branta sandvicensis* [Vigors]), dont, en 1953, subsistaient encore 68 spécimens connus et enregistrés et qui depuis sont rapatriés dans leur pays d'origine à raison de quelques exemplaires par an, les guanacos (*Lama huanacus* [Molina]) une sorte de chameau sauvage d'Amérique du Sud, les chevaux de Przewalski (*Equus caballus przewalskii* Poliakov), les cygnes-trompettes (*Cygnus buccinator* Richardson), les grues à collier (*Megalornis antigone* [Linnaeus]), les plus que rarissimes aigles mangeurs de singes (*Pitheophaga jefferyi* [Ogilvie-Grant]), les harfangs des neiges (*Nyctea yctea* [Linnaeus]), les flamants du Chili (*Phoenicopterus chilensis* Molina), les flamants roses (*Phoenicopterus antiquorum* Temminck), et les flamants rouges (*Phoenicopterus ruber* Linnaeus), les kangourous roux (*Macropus rufus* [Desmarest]), les bœufs musqués originaires de Pologne (*Ovibos moscha* [Zimmerman]) et encore bien d'autres espèces exotiques.

Le premier jardin zoologique brabançon

Huit ans après la fondation de la Société de Zoologie d'Anvers (21 juillet 1843) fut constituée, à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1851 la « Société Royale de Zoologie, d'Horticulture et d'Agréments », dans le but d'être un lieu de récréation à l'usage des habitants de la capitale. L'attraction principale en était l'exposition permanente d'animaux exotiques, de poissons et d'oiseaux. Le Chevalier Jean-Jacques du Bois de Bianco possédait à l'époque un domaine superbement aménagé, s'étendant sur les communes d'Ixelles, Etterbeek et Saint-Josse-ten-Noode et situé au Quartier Léopold. La constitution à Anvers de la Société de Zoologie aura, semble-t-il, inspiré ceux qui prirent l'initiative à Bruxelles. Le fait est que le Chevalier du Bois de Bianco se trouvait disposé à mettre son domaine précité (6 ha 43 ares) à la disposition de la « Société » qui, visiblement, avait encore d'autres projets en vue que la création d'un jardin zoologique. Dans le parc, l'actuel Parc

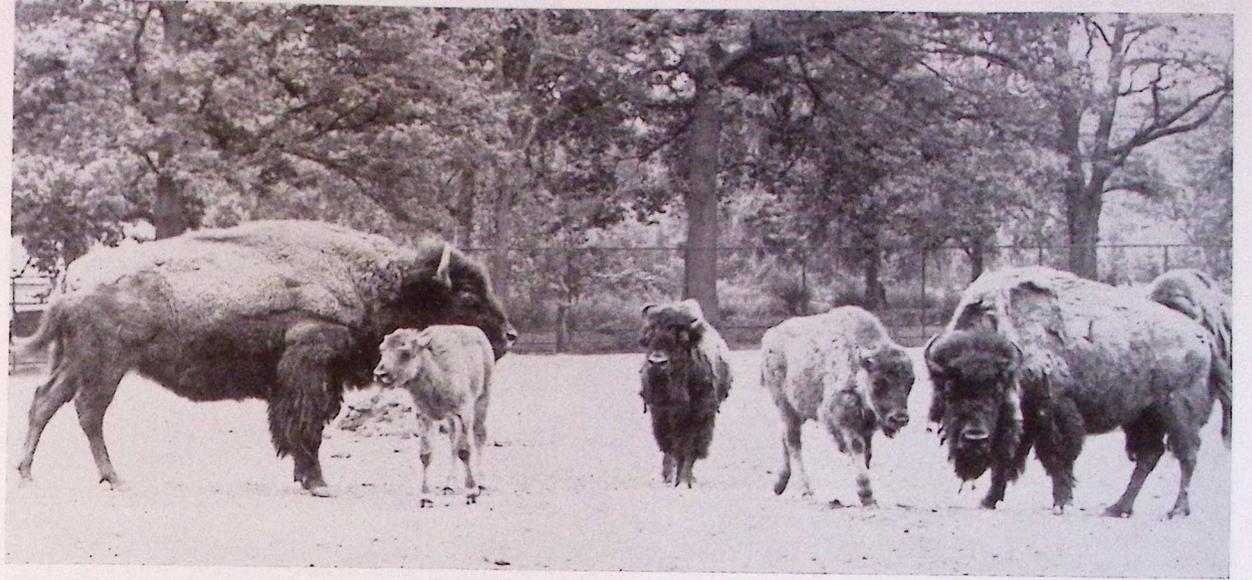
Léopold, longeant la rue Belliard, on aménagea non seulement une grotte artificielle avec aquarium, cages à treillis, maisonnettes, mais aussi une laiterie flamande avec étable « où les citadins pouvaient boire du lait frais et voir comment les vaches sont traitées » (Louis Quiévreux), ainsi qu'une belle piste de patinage... Les amateurs de ce sport pouvaient obtenir leurs patins en location. Et pour le franc que donnait le visiteur comme droit d'entrée (que chacun n'était pas alors en mesure de payer !) que pouvait admirer le promeneur dans ce jardin botanique et zoologique ? Notamment de la faune sous-marine et des coraux dans une grotte artificielle, des poissons indigènes et des oiseaux aquatiques sur l'étang existant encore de nos jours, quelques éperviers et aigles, plusieurs autruches, un grand nombre de perroquets, des ours blancs et bruns, quelques éléphants sur lesquels les enfants pouvaient s'asseoir pour faire le tour du parc, des girafes, une paire d'alpacas, des cerfs et des lamas, quelques renards et des loups ainsi que toute une collection de singes qui étaient les mieux logés et disposaient d'une grande cage se trouvant à l'emplacement de l'actuel Musée des Sciences Naturelles.

Cette entreprise ne fut pas un succès. Deux ans après sa fondation, la « Société » se débattait déjà dans de graves difficultés financières. L'une des causes fut la mortalité parmi les animaux, imputable aux mauvaises conditions de leur logement. La Société alla même jusqu'à offrir en vente de la boue pour alimenter sa caisse. Fin 1853, on pouvait lire l'annonce suivante dans les journaux : « Boue excellente d'étang à vendre. Convient à améliorer les terrains de culture et de jardinage. En vente à la Société de Zoologie et d'Horticulture de Bruxelles, Quartier Léopold ». Dix ans après la fondation de celle-ci débuta le déclin définitif. En 1861, on commença à ouvrir le Bois de la Cambre par le percement de l'Avenue Louise. Cette artère permit aux Bruxellois d'entrer directement et en peu de temps en contact avec une nature libre et intacte qu'ils préférèrent de loin au Jardin du Quartier Léopold, estimé trop exigu et artificiel à leurs yeux.

Le 5 décembre 1876, la Société précitée, dont le chiffre d'affaires avait sensiblement baissé, fut dissoute et le premier jardin zoologique de Bruxelles et du Brabant fut mis en vente. Trois



Les abris pour animaux sont dissimulés au cœur d'une nature à la fois luxuriante et paisible.



Les bisons figurent parmi les attractions les plus courues. Ces colosses se sont parfaitement adaptés au milieu ambiant.

ans plus tard, en 1879, l'expérience bruxelloise était terminée. « La fin définitive du Parc Léopold fut vraiment triste. Le dernier cerf fut abattu et dégusté par les clients de la Taverne Saint-Jean. Les deux éléphants furent achetés par le Zoo d'Anvers. Un pauvre ours, qui grimpa dans un arbre lorsqu'on lui criait « Grimpe, Martin, grimpe », fut abattu et servi aux gastronomes. Pauvre Martin... » (Louis Quiévreux).

Planckendaël, un peu d'histoire

A vingt-quatre kilomètres au sud d'Anvers se trouve Malines, longtemps capitale des anciens Pays-Bas. Quelques kilomètres plus loin, sur la route vers Louvain, se trouve Planckendaël, un parc zoologique et une station d'élevage pour animaux menacés, enfant couvé par la Société Royale de Zoologie d'Anvers. Celle-ci a pu acquérir, en février 1957, grâce à un fonds spécial, ce domaine exceptionnel, contribuant ainsi largement à la protection de la nature, tout en donnant une dimension nouvelle à son propre développement. Planckendaël aurait pu, sans cela, disparaître par morcellement du domaine. En ce cas, le Zoo d'Anvers aurait été condamné à rester un zoo semblable à d'autres.

Depuis l'achat et le développement de Planckendaël jusqu'à nos jours, ce domaine, qui avait connu le déclin, est devenu un centre pour des promeneurs et amateurs d'animaux de tout genre, vieux et jeunes. A vingt-quatre kilomètres au sud d'Anvers, à vingt-quatre kilomètres au nord de Bruxelles, à vingt-trois kilomètres au nord-ouest de Louvain et facilement accessible, à partir de ces villes, en train, autobus, en voiture, à vélo ou à bicyclette... ou, pourquoi pas ?, à pied à partir de Malines. D'où provient ce nom de Planckendaël et quelle signification dissimule-t-il ? Le nom n'apparaît qu'en 1780 dans les archives et l'on n'a pu encore déterminer, à ce jour, qui a donné ce nom à la propriété en question. Le domaine, d'une contenance d'environ 36 Ha, s'est probablement formé autour d'une ancienne colonie romaine. Plusieurs siècles par la suite, on érigea ici une forteresse connue sous l'appellation de « Borcht ». Non loin de là, se trouvait, au Moyen Âge, un hôpital pour personnes atteintes de maladies contagieuses. La forteresse et l'hôpital disparurent, faisant place à un château qui fut habité, au XVI^e siècle, par Michel Coxcie et sa famille. Coxcie, peintre de la

Cour de Philippe II, était surtout réputé pour ses cartons de tapisseries et pour ses vitraux, notamment ceux de la cathédrale St-Michel à Bruxelles.

Ses descendants, Raphaël, Michel et Guillaume, suivirent les traces de leur père et occupèrent le domaine jusqu'à la fin du XVII^e siècle. La famille était fort considérée et accepta, au cours de la période des iconoclastes, de garder en lieu sûr tous les documents précieux et les pièces d'archives prêtés par les chanoines d'Anvers. A partir du début du XVIII^e siècle, le nom de Coxcie ne figure plus dans les archives. Le domaine fut habité depuis lors par la famille du Bois de Frennes. François-Jean, qui fut membre du Grand Conseil de Malines, obtint l'appui du magistrat de la ville pour le creusement de fossés et d'étangs en vue de préserver le château des inondations.

Le vieux château tomba finalement en ruine et, à sa place, fut construit, en 1780, le château actuel désigné sous le nom de « maison de plaisance », de style rococo sobre.

A. de Lattin et A. Mariën le décrivent comme suit : « il a été bâti, d'une façon symétrique, en briques, avec des encadrements de fenêtres en pierre bleue. Bien qu'il ne soit pas très grand, sa façade lui confère une certaine allure et la terrasse au rez-de-chaussée, en style Louis XVI, lui donne de la distinction. Dans le fronton triangulaire est gravé le nom de « Planckendaël ». On remarque nettement que l'on a ajouté, par la suite, une aile à gauche. Celle-ci s'harmonise assez bien avec la façade principale mais pas avec la façade postérieure ».

Durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle jusqu'à ce que le domaine fut acquis par la Société Royale de Zoologie d'Anvers, en 1957, Planckendaël fut la propriété de la famille van Langhendonck, dont plusieurs membres furent maires ou bourgmestres de la commune de Muizen. Le bâtiment se trouvait en mauvais état lors de son achat, surtout par suite des dégâts occasionnés par la guerre et le manque de travaux de restauration. Dans le but d'y installer un abri aussi naturel que possible pour animaux, le « Fonds spécial » de la Société de Zoologie d'Anvers allait s'efforcer de faire revivre Planckendaël, ses étangs, ses pelouses, ses arbres, ses sentiers de promenades, ses écuries et autres constructions.

A nouveau une oasis

Planckendael est redevenu maintenant une oasis. Elle ne se trouve pas au milieu d'un désert de sable ou d'un labyrinthe de rues et d'immeubles-tours mais parmi des prairies et des champs. Seulement son côté Est confine à l'une des centaines de routes fort fréquentées traversant le triangle géographique de notre pays. Jusqu'à présent le domaine est encore resté, par bonheur, un parc « à la campagne » dont le caractère naturel propre s'allie à celui de la campagne environnante. On peut aussi le considérer comme un parc de château, qui durant des siècles fut un refuge pour celui qui pouvait ressentir le bonheur de vivre dans la nature.

En ces dernières années, il faut bien reconnaître que de plus en plus nombreux sont ceux qui éprouvent le besoin d'un retour à la nature. Ils veulent échapper ainsi à la pollution et rechercher le repos et le silence, la communion avec les choses auxquelles nos ancêtres étaient familiarisés : l'air, la terre et l'eau, les plantes et les animaux, le changement des saisons. C'est en prenant conscience de cela que, tant du côté privé que du côté officiel, des actions ont été entreprises pour retrouver l'accès vers la nature. Pour constater aussitôt que ce qui reste encore de cette nature devrait aussi être protégé. Et protection de la nature inclut également protection des plantes et animaux.

A Planckendael tous deux sont protégés, y compris l'homme...

Un parc pour Noé

Lors d'une première visite à Planckendael, on est porté à songer au Noé de la Bible, qui de chaque espèce d'animaux pouvait en prendre deux exemplaires afin de les sauver du déluge. Et l'on se dit en soi-même : « Noé se serait aussi contenté de ce parc ». Planckendael : un parc pour Noé ! Mais, pendant que l'on suit le chemin, parmi les arbres jeunes ou vieux, vers l'endroit où, de par la volonté de l'homme, des animaux et oiseaux protégés et rares se trouvent, on comprend que ce parc est destiné à un public moderne, les jumelles ou appareil photographique en mains. Par ailleurs, des inscriptions rappellent au visiteur qu'il se trouve dans un lieu d'élevage où lui, homme moderne, est toléré moyennant le respect nécessaire. Les dépliants touristiques le



Les chevaux de Przewalski partagent fraternellement leur vaste enclos avec quelques beaux spécimens de poneys des fjords norvégiens.

Le château, converti en coquet café-restaurant. A l'avant-plan, l'un des séduisants plans d'eau.



lui auraient bien appris mais sa rencontre avec une partie saisissante de la nature aurait, sans cela, put lui donner comme la sensation que ce jardin zoologique a été organisé, en premier lieu, pour lui seul...

Planckendael est cependant plus qu'un « showroom » pour animaux. Plus qu'un jardin zoologique traditionnel, ayant pour but de conserver des animaux, de les étudier et de les présenter.

Le directeur du Zoo d'Anvers, M. Walter Van den Bergh, qui, en sa qualité de grand amateur de la nature et des animaux, fut le dynamique promoteur de « Planckendael », fut l'un des premiers à s'écarter de la conception traditionnelle selon laquelle un jardin zoologique devait être une exposition permanente d'animaux pour le plaisir des enfants et des adultes. Priver les animaux de leur liberté, exclusivement pour les exposer, était, à son avis, chose indigne de l'homme.

Lorsque le Zoo d'Anvers, au sein d'une grande ville, ne fut plus en mesure de s'étendre et que depuis longtemps on avait remarqué que plusieurs espèces d'animaux étaient menacées de dépérissement dans leur cadre naturel ou étaient même sur le point de disparaître de la surface du globe, le directeur comprit que ce serait aussi sa tâche ainsi que celle de ses collaborateurs d'aider à rechercher ces races menacées et à les protéger en leur trouvant un abri adéquat, leur permettant de se reproduire et de maintenir en vie leur espèce.

Le sort fut favorable aux animaux et aux hommes. Planckendael qui autrefois fut sans doute déjà un parc d'animaux — du moins dans l'imagination du seigneur qui habitait le domaine au XVI^e siècle et qui fut un peintre génial — fut redécouvert il y a quelques années.

Le rêve magistral d'un grand propriétaire de Planckendael

Michel Coxcie, peut-être le plus grand peintre animalier de tous les temps, considéré comme le Raphaël flamand, subit durant son séjour en Italie l'influence du maître italien. Dans les parcs et jardins somptueux du « Borgh » il aura trouvé l'inspiration nécessaire pour ses créations merveilleuses, immortalisées dans les célèbres tapisseries de Wawel que l'on peut à nouveau



Scène de la vie des animaux, au XVI^e siècle, dans les parcs et jardins somptueux du « Borgh » ou « Borcht » (tapisserie de Michel Coxcie).

(depuis 1972) admirer au château royal historique de Cracovie. Dans le domaine du « Borgh » qui deviendra, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, sa propriété, il doit avoir « vu » Adam et Eve au paradis terrestre, l'Arbre de la Science et l'exil du couple désobéissant, leur peine et la colère du Seigneur, la vie des hommes dans le péché et la prédiction du déluge par Dieu à Noé, suivie des diverses scènes de l'arche. Coxcie résidait alors souvent à Bruxelles, probablement comme élève de Bernard Van Orley. Bien qu'il ne pouvait trouver à Planckendael, comme peintre animalier, qu'une partie limitée de « modèles » pour ses cartons, il est permis de supposer que l'opulence du cadre naturel et des animaux qui y vivaient, outre les connaissances qu'il avait acquises en ce temps d'humanisme, nourrissait son inspiration pour exécuter la commande des 164 tapisseries, faite à l'occasion du mariage du roi de Pologne, Sigismond-Auguste avec Catherine d'Autriche.

Partant de cette supposition, il est impossible de se représenter un Planckendael plus merveilleux et fantastique que le Planckendael des tapisseries de Wawel à Cracovie, qui devaient orner la chambre à coucher de la reine Catherine et les appartements avoisinants. Quarante-quatre tapisseries sont autant de récits, d'anecdotes et de scènes dramatiques de la vie des animaux de l'époque. Elles forment une « Historia Animalium » d'incalculable valeur, une encyclopédie illustrée des espèces d'animaux vivants connus à la fin du Moyen Age. Pas moins de six ateliers bruxellois furent chargés de l'exécution de ces tapisseries en laine, soie, et fils d'or et d'argent.

Quelques années après la redécouverte de Planckendael, le génial peintre fut réhabilité dans un superbe livre, édité en 1972 par le fonds Mercator à Anvers, pour la Banque de Paris et des Pays-Bas, en souvenir du centenaire de son existence. L'ouvrage « De Vlaamse Wandtapijten van de Wawelburch te Krakau » fut rédigé sous la direction générale du conservateur en chef de Wawel, le professeur dr. Jerzy Szabowski, avec la collaboration de plusieurs éminents historiens d'art et conservateurs de Pologne et de Belgique. Au cours de la même année 1972, la Pologne commémora le 400^e anniversaire de la mort du roi Sigismond-Auguste.

Un « jardin de plaisance » de notre temps

Après l'évocation succincte d'un mécénat royal et des créations magistrales d'un grand propriétaire de Planckendael, nous retournerons quelques instants au Planckendael contemporain, tel que nous le voyons grandir chaque année, de plus en plus beau. Le domaine redevient un nouveau « jardin de plaisance », bien que d'un genre différent de l'original. Désormais il est destiné à chacun, pour s'y reposer durant des heures parmi une végétation luxuriante, avec des groupes d'arbres prestigieux ou sous de hauts hêtres, bouleaux et chênes solitaires. On peut également se promener le long d'étangs poissonneux. On y admire les animaux et oiseaux protégés construisant, d'après leur espèce et capacité, leurs nids. On les voit couvrir et protéger ou rejeter leurs jeunes. Il en est aussi qui courtisent ou se reposent simplement. Il plane toujours à Planckendael comme une musique dans l'air, produite par les cris les plus divers des animaux. La présence de petits et grands confère à ces lieux une véritable ambiance arcadienne où règne la joie de vivre.

Dans le cadre d'une nouvelle éthique

Planckendael est toujours prêt à recevoir le visiteur, qu'il vienne de la ville ou de la campagne, au printemps, en été, en automne ou en hiver...

Planckendael vient à notre rencontre ; nous sommes ses invités. En été et en automne nous pouvons nous laisser guider, dans la matinée, par des guides diplômés.

Dans le domaine se trouve un squelette de baleine, long de 17 m. Nous sommes aussi invités à voir une autre attraction, notamment les variétés de poissons indigènes dans l'ex-pavillon du Zoo de l'Exposition Universelle de 1958. En traversant le Baarbeek, on arrive à la plaine de jeux, spécialement aménagée pour les plus petits ainsi qu'au château déjà décrit, où l'on peut se désaltérer et se restaurer.

Planckendael est un lieu de repos idéal pour tous ceux qui désirent passer leur temps libre plus près de la nature.

Soins quotidiens et rêve royal

Il convient cependant aussi de songer aux soins constants que

procurent aux animaux ceux qui sont chargés des quelque 350 mammifères appartenant à 65 espèces différentes, de pas moins de 950 oiseaux issus de 120 sortes et des 250 poissons d'eau douce indigènes. Pensons aussi à ceux qui prennent soin de la flore, pour l'entretien et l'embellissement de ce parc exceptionnel d'animaux. Pour un profane, il est difficile de se rendre compte du dévouement que cela nécessite ainsi que de l'amour des plantes et animaux. Chaque année, le personnel doit aussi prendre soin des dizaines de portées, couvées et naissances. Ces nouveaux pensionnaires doivent aussi recevoir un abri adéquat. Ensuite, il y a le problème du ravitaillement.

Du 1^{er} septembre 1975 au 29 février 1976, pas moins de 21 naissances ont été enregistrées à Planckendael. Notamment celle d'une antilope de Derby, d'un alpaca, d'un Sitatunga du Sud, d'une antilope des marais, d'un bœuf d'Ecosse, de cinq moutons de Karakul, etc...

La famille des animaux de Planckendael s'agrandit encore, entre-temps, de 32 nouvelles acquisitions, parmi lesquelles une femelle d'élan, un bison d'Amérique, cinq cigognes, deux oies de Ross, trois grands-ducs, quatre babouins, etc...

En ce qui concerne la nourriture consommée au cours d'une année, nous fûmes renseignés, à ce sujet, par l'infatigable directeur du domaine, M. Van Steenberghe : 130 tonnes de foin, 75 tonnes de luzerne, 30 tonnes de betteraves, 25 tonnes de trèfles, 10 tonnes de salade, 12 tonnes de carottes, une demi-tonne de choux, 8 tonnes de pommes, une demi-tonne de pommes de terre, et, sans autres données précises, de la viande, du poisson, du pain, des aliments composés pour bétail, des grains, du lait, des bananes, des oranges, des rats blancs...

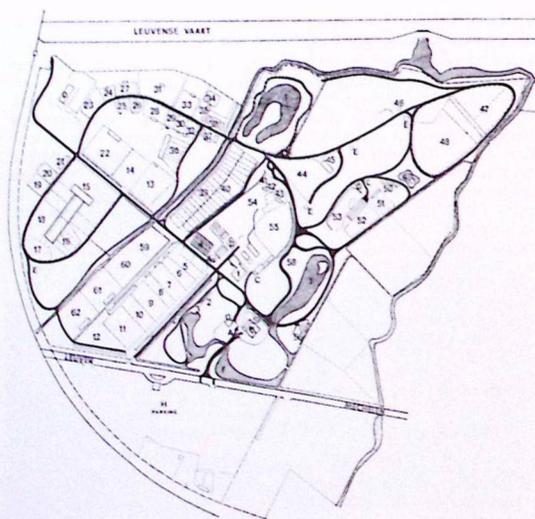
Lors de notre dernière visite, M. Van Steenberghe attira, en outre, notre attention sur les paons du Congo, rares, et sur les aigles mangeurs de singes encore plus rares, objets de ses soins tout particuliers.

Pour les paons du Congo, deux grandes volières ont été spécialement construites. Elles ne sont pas ouvertes au public afin de ne pas déranger les oiseaux lors de leur accouplement ou couvée. Jusqu'à présent le Zoo d'Anvers pouvait être fier d'être le seul jardin zoologique où ces oiseaux purent agrandir leur famille à plusieurs reprises. D'autre part Planckendael a fait

une réussite unique avec la reproduction des aigles mangeurs de singes. Comme mentionné plus haut, il n'y en a probablement plus que quelques dizaines d'exemplaires aux Philippines, leur habitat normal, et sept seulement vivent « en prison ». De ces sept, Planckendael en possède deux. Jusqu'au début de 1975 on pensait que les deux oiseaux formaient une paire. Toutefois, lors d'un examen de chromosomes, il apparut qu'il s'agissait de deux mâles. Aussitôt après cette constatation, nous dit le directeur, il fut pris contact avec le Zoo Ueno à Tokio, qui possédait une femelle de l'espèce. Grâce à la bonne entente internationale et à la sollicitude pour le maintien de cette sorte d'oiseaux en voie de disparition, un échange put être obtenu. Quelques mois plus tard, la femelle arriva du Japon à Zaventem, pour être aussitôt transférée à Planckendael. Après une « quarantaine » qui dura quelques mois, l'oiseau fut lâché, à la mi-octobre, dans une grande volière toute nouvelle (30 m de long, 12 m de haut) et on lui adjoint l'un des mâles. Le second déménagement provisoire au Zoo d'Anvers. On espère maintenant les meilleurs résultats de cet accouplement.

Le parc zoologique de Planckendael, situé à Muizen-lez-Malines, le long de la route Malines-Louvain, Leuvensesteenweg 366, se trouve à 24 km de Bruxelles, 23 km de Louvain, 24 km d'Anvers. Il est ouvert toute l'année, du 1^{er} mai au 31 août, de 8 h 30 au coucher du soleil, et du 1^{er} septembre au 30 avril, de 10 h au coucher du soleil. On l'atteint facilement par train, autobus, voiture, vélo, vélomoteur ou à pied, à partir de Malines. De spacieux parkings se trouvent en face du domaine et l'on peut se procurer des rafraîchissements ou se restaurer au château. Téléphone : (015) 41 43 49 pour le Domaine. (015) 41 42 49 pour le Café-Restaurant.

(1) Le « Conseil National pour la Protection des Animaux » fut fondé le 18 mars 1975. Plus de vingt associations sont affiliées à ce conseil. Le nombre de ses membres s'élève à plus de 200.000.



- A. Entrée du Domaine
- B. Château - Restaurant
- C. Toilettes
- D. Bâtiments administratifs
- E. Abris
- F. Etangs et oiseaux aquatiques
- G. Cartes-vues, souvenirs, films, glaces, confiserie, etc.
- H. Parking

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Singes | 34. Grues à collier |
| 2. Blaireaux, renards et dingos | 35. Aigles mangeurs de singes |
| 3. Milan royal, grand corbeau | 36. Kangourous |
| 4. Perruches | 37. Oiseaux de proie |
| 4a. Becs en sabot | 38. Oiseaux de proie, dindons des buissons |
| 5. Autruches | 39. Parcs de culture, oiseaux aquatiques |
| 6. Onagres | 40. Parcs de culture, oiseaux aquatiques |
| 7. Zébus de goutjerat | 41. Casars à casque |
| 8. Hémiions ou koulans | 42. Grues - moines |
| 9. Guanacos | 43. Bouquetins des Alpes |
| 10. Chevaux de Przewalski | 44. Bisons |
| 11. Poneys de Shetland | 45. Maras |
| 12. Moutons de Valachie, poneys | 46. Perruches ondulées |
| 13. Cerfs rouges | 47. Nandous et kamichis ordinaires |
| 14. Zébus | 48. Dromicidéés |
| 15. Antilopes | 49. Gibbons lars |
| 16. Anoa | 50. Grands tétras |
| 17. Grues bleues | 51. Cerfs du Père David |
| 18. Antilopes de Derby | 52. Bisons d'Europe |
| 19. Loups communs | 53. Chameaux et bœufs d'Ecosse |
| 20. Lions | 54. Oies céréopse |
| 21. Squelette de baleine | 55. Rhinocéros blancs |
| 22. Cerfs du Canada | 56. Aquarium et jardin de rocailles |
| 23. Chèvres naines | 57. Truites |
| 24. Flamants | 58. Aras |
| 25. Daims | 59. Saigas |
| 26. Sitatungas | 60. Grues cendrées, buffles d'Afrique orientale |
| 27. Alpacas | 61. Elans |
| 28. Antilopes arnachées | 62. Bœufs musqués |
| 29. Pudus | |
| 30. Pudus | |
| 31. Grues caronculées | |
| 32. Vigognes | |
| 33. Yacks | |

Vieux Villages Brabançons

BOLLEBEEK

et

MOLLEM

par Gladys GUYOT,
religieuse du Sacré-Cœur
à Jette

Au nord-ouest de l'agglomération bruxelloise, au-delà de Wemmel, une série de petits villages présentent, à travers un paysage légèrement vallonné, de modestes églises rurales et quelques vieilles fermes.

Il y a d'abord la délicieuse église de Hamme, au centre d'un bouquet de hêtres rouges, qui de loin ne laissent percer que la flèche du petit clocher. Le chœur à chevet plat date du XIII^e siècle et aurait peut-être contenu la tombe de sainte Gudule.

Par une route en lacets, on monte au sommet d'une colline, face à un vaste horizon de champs et de prairies, coupés par quelques bois à mi-hauteur ou en contrebas, le long d'un ruisseau. De la hauteur, on aperçoit la grande église d'Asse, le clocher bien planté de celle de Brussegem et, dans une vallée, celui de Kobbegem, proche de la solide tour en gros moellons, récemment restaurée, de la belle ferme du *Torenhof*.

BOLLEBEEK

De la descente vers Kobbegem, on remonte vers Bollebeek, dépendance de Mollem, qui va fusionner avec Asse. BOLLEBEEK ou le « ruisseau du taureau » est le vestige d'un ancien domaine, peut-être d'origine gallo-romaine, qui fut donné, sous les Carolingiens, à l'abbaye de Nivelles. Il se divisait alors, suivant le capitulaire *De Villis*, en « réserve », constituée par l'*Hof te Bollebeek*, d'une part, et les « tenures » aux mains des dépendants, au-delà du ruisseau d'autre part. Entre les deux, le *Dries*, une petite place sur laquelle s'éleva le sanctuaire primitif.

Au XI^e siècle, les comtes de Louvain, avoués de Nivelles, et les seigneurs d'Asse usurpèrent l'*Hof* et le *Dries*, appelé aussi *Bollebeek-Bogaard*, tandis que les Berthout, seigneurs de Grimbergen, étendaient leur pouvoir sur les tenures délimitées par le *Molenbeek*. Cette situation explique la division du

domaine en trois juridictions : celle des Grimbergen ressortant à l'échevinage de Brussegem ; celle des ducs de Brabant sur Bollebeek-Bogaard, ressortant à la mairie de Merchtem et à l'échevinage de Jette ; enfin, celle des ducs, indivise avec les seigneurs d'Asse sur l'ancienne réserve, l'*Hof te Bollebeek*. Ce dernier avait été donné, après 1096, par Gerberge, fille de Lambert II, comte de Louvain, à la nouvelle fondation des bénédictines, dépendante d'Affligem, et encore à Meerhem, près d'Alost, avant de s'établir à Forest. Cependant la paroisse s'étendit toujours sur les trois juridictions.

De ces usurpations, l'abbaye de Nivelles ne garda qu'une cour censale avec maire, sept échevins, un greffier et un garde. Cet échevinage scellait les actes d'un sceau qui montre très bien le Westbau roman de la collégiale Sainte-Gertrude.

Au centre de la place, l'église frappe



Ci-contre : la riante église de Bollebeek, qui vient d'être restaurée, séduit par la simplicité de ses lignes.

Ci-dessous : ce sanctuaire abrite, entre autres, une statue, en bois polychrome, de sainte Anne portant la Vierge et l'Enfant Jésus, sculpture dans le goût de la Renaissance.



par sa fraîcheur, car elle vient d'être restaurée (1976). Reconstituée en 1759 en briques et pierres blanches, la tour garde un aspect roman, souvenir du premier sanctuaire dû à l'abbaye de Nivelles dont celle de Forest fut le successeur. Les armures, fort effacées, de l'abbesse Marie-Françoise de Landas dominent le portail. L'unique nef aux

lambris Louis XV rococo n'a pas de transept : l'autel est baroque, le nouveau est constitué par le banc de communion aux belles sculptures, représentant d'un côté l'Agneau de Dieu et, de l'autre, l'image classique du pelican. La chaire de vérité comporte une statue de la Sainte Vierge et les symboles des quatre évangélistes ; le confessionnal

Louis XV est surmonté d'un Saint Pierre avec un coq. Une statue de Sainte Anne, figurée comme mère et grand-mère, au goût de la Renaissance, est en bois polychrome. D'autres statues le sont également : Saint Antoine ermite et son porc, Sainte Apolline et sa pince à dents, Sainte Barbe et sa tour, Saint Roch, un ange et le chien. Le petit orgue est Renaissance. Le cimetière, encore autour de l'église, contient deux pierres tombales de curés et, au chevet du chœur, un beau Christ en croix.

En face de l'église, une jolie maison blanche, « *Huize Sint Antoon* » porte les ancrages 1813. Tout près, à l'entrée de la cure, en style classique, une marche en pierre bleue est ornée de dessins.

A quelques mètres de là, près de la route d'Asse, on aperçoit, dans une déclivité, les beaux bâtiments en rectangle de l'*Hof te Bollebeek*, jadis à la tête d'un domaine abbatial accru encore par des donations et auquel était attachée une cour censale, présidée par un maître et composée de tenanciers abbaciaux. Les terres labourables, divisées en « soles » selon la technique de l'assolement triennal, étaient exploitées par des dépendants : serfs devenus progressivement censitaires, puis, selon un acte de 1438, par un *hofmeester* responsable de l'ensemble. Dans la première moitié du XVI^e siècle, les VAN DER HASSELT (VERHASSELT), originaires de l'*Hof ter Hasselt*, à Meise, près de la Chapelle Saint-Eloi, en devinrent les *pachters* et leurs descendants le sont toujours, mais à titre de propriétaires. Bel exemple d'une lignée rurale, laquelle, avec beaucoup d'autres, fit la prospérité de nos campagnes.

L'habitation, au rez-de-chaussée surélevé (*trappevel*), date du début du XVII^e siècle et a encore le même aspect. La ravissante imposte, en pierres gréseuses des carrières d'Affligem, a la forme d'un fleuron gothique et est surmontée d'une niche dont la statuette a souvent été remplacée. En 1684, la ferme fut partiellement incendiée par un locataire de l'abbaye qui paya ce crime par la pendaison. La date de reconstruction de la grange — 1687 — est indiquée de part et d'autre du portail, surmonté de la crosse de l'abbesse ; dans une pou-

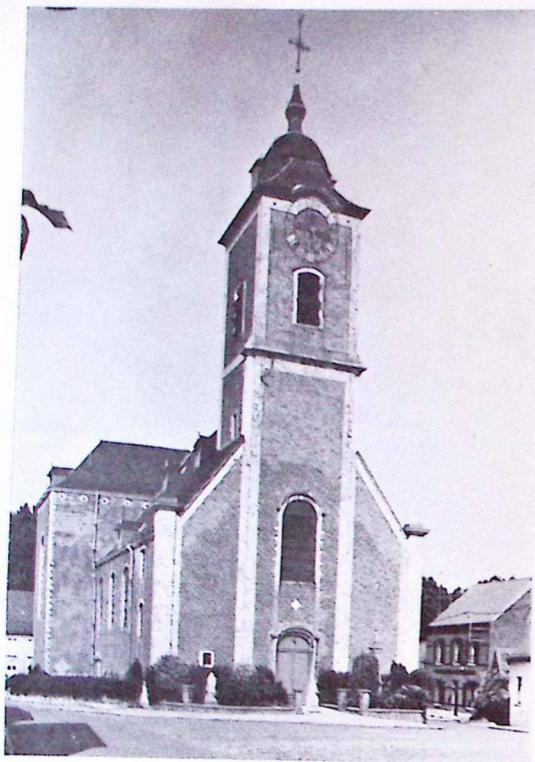


tre du grand portail d'entrée est gravé le millésime 1700.

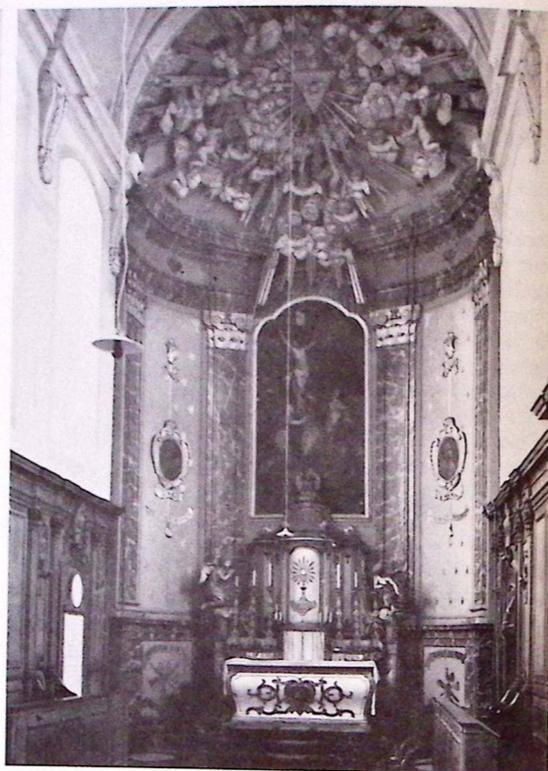
A la fin du XVII^e siècle, l'*Hof te Bollebeek*, comme d'autres grandes fermes de la région à cause de l'étendue des défrichements, fut scindé en *Groot Hof* et en *Klein Hof* ou *Nieuw Hof*. Ce dernier, situé dans la *Koeweide*, le long d'un ruisseau, s'appelle actuellement

Ci-dessus, en haut : autel baroque, chœur et banc de communion de l'église de Bollebeek.

En bas : la Ferme de Bollebeek, l'une des plus belles du Brabant flamand, est exploitée depuis le XVI^e siècle par les Van der Hasselt ou Vanderhasselt, aujourd'hui propriétaires des bâtiments.



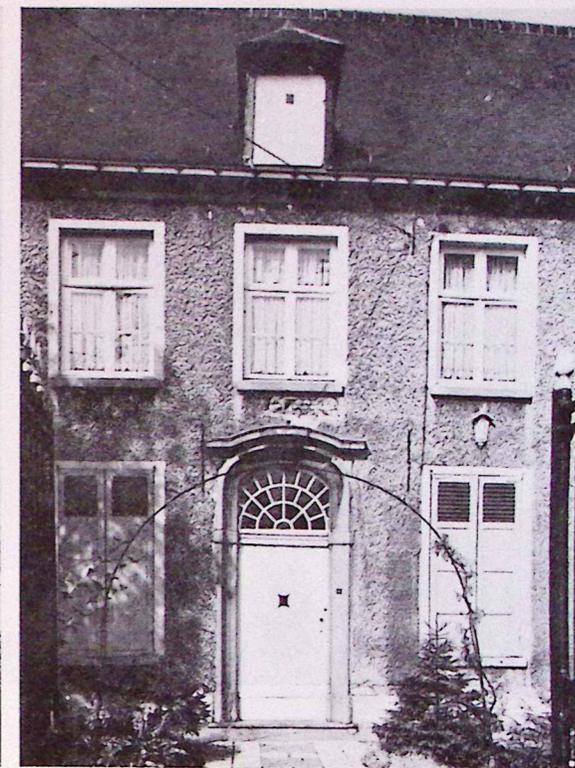
L'église de Mollem, au clocher en forme de bulbe, date de 1758.



Chœur de l'église de Mollem orné de lambris du XVIII^e siècle ; l'autel, de style baroque, est surmonté d'une toile représentant le Calvaire.



A l'extérieur de l'église de Mollem, ce beau Calvaire n'est pas sans rappeler celui de Wemmel.



La cure de Mollem, de style classique, a gardé sa ravissante porte Louis XV.

Hof ter Heide ten Bos par confusion avec une ferme de ce nom, jadis à l'abbaye d'Affligem, et qui se trouvait de l'autre côté du ruisseau, *op Walfergem*. L'abbaye de Forest traça une drève vers sa nouvelle ferme, maintenant ombragée de vieux tilleuls — seraient-ce les primitifs ? — à 500 mètres environ de la route vers Asse et entre des usines, hélas ! A moitié caché dans la vallée, l'*Hof ter Heide ten Bos* comprend plus ou moins 50 ha. et une soixantaine de têtes de bétail, tandis que l'*Hof te Bollebeek* a environ 70 ha. de terres et autant de têtes de bétail.

Les principales obligations du *pachter* envers l'abbaye étaient le rachat de la meute ducale en vertu de l'ancien droit de gîte : l'hospitalité annuelle pendant

24 h. à « *Mevrouw de Abdis* » et à sa suite, ainsi que la réception de ses messagers, mais toujours « *sonder wyn* », du maieur et des échevins lors de la tenue des « plaids » ou *gouwdagen* pendant trois jours ; la fourniture d'un chariot au duc en temps de guerre, et surtout la livraison de nombreuses mesures de céréales. Les revenus du nombreux troupeau de moutons étaient partagés, selon le métayage, entre l'abbaye et le fermier. Lors de calamités, l'abbaye faisait grâce de ses obligations, en tout ou en partie, au *pachter*. Le moulin abbatial était également affermé.

L'*Hof te Bollebeek* est un des plus beaux du Brabant flamand. Ses bâtiments, éclatants de blancheur et parés de volets verts, comprennent une grange

et des étables très vastes qui tiennent en un seul bloc avec l'habitation et sont recouverts d'ardoises. Ils environnent une cour, le double de celle du *Torenhof* et qui contient une bascule extérieure pour peser des chargements. A l'intérieur de la maison, le pavement, en grandes pierres bleues, est très ancien ; les briques espagnoles de la cheminée ouverte d'autrefois sont encore visibles et une vieille pompe supplée aux robinets, le cas échéant. Le propriétaire actuel, M. A. VAN DER HASSELT, est bourgmestre de Mollem-Bollebeek depuis trente ans.

MOLLEM

De Bollebeek, on atteint Mollem par une route montante qui, à travers champs,

découvre à nouveau un large horizon, puis on redescend sur Mollem. Le nom de ce village provient de trois moulins à eau, anciennement établis sur le Mollebeek qui sépare la commune de celle de Brussegem. Il s'agit du *Ukkelgemmolen*, d'un patronyme franc : Ukkilo devenu *Ichelgemmolen* dans le langage populaire, il appartenait jadis à l'abbaye d'Affligem ; du *Neermolen* derrière l'église, reconstruit en 1735 ; au sud, celui de *Bollebeek* sur le même ruisseau, appelé maintenant le *Vlietbollebeek*.

L'église se situe au fond de la place ; celle-ci est de forme carrée et non triangulaire, comme d'habitude, parce qu'elle est à l'extrémité des terres labourables. Au contraire de Bollebeek, on est en

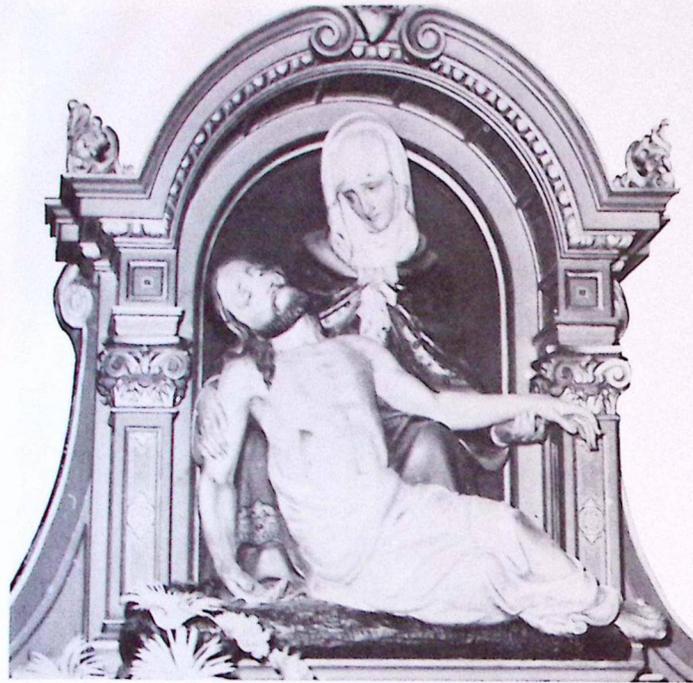
présence non plus d'un, mais de plusieurs domaines francs ou gallo-romains. Un de ceux-ci était situé près de la place ; un petit château s'y établit par la suite et fut acheté, en 1834, par les religieuses Ursulines qui le transformèrent en couvent et école. Mais en 1969, elles vendirent la propriété où se construisent actuellement des habitations sociales. Derrière la place coule le ruisseau le long duquel se fixèrent les premiers habitants.

Ce complexe domanial est donc plus ancien que l'église qui a probablement dépendu, comme celle de Bollebeek et d'autres, de la paroisse-mère d'Asse. En tout cas, elle a été donnée, en 1126, à l'abbaye d'Affligem qui en conserva le patronat jusqu'à la Révolution fran-

çaise et eut environ 45 bonniers dispersés dans le village.

A l'instar de la paroisse voisine, elle s'étendait à la fois sur les juridictions des « pays » d'Asse et de Grimbergen ; de ce fait, maintenant encore, elle recouvre 1/5 du territoire de Brussegem et concerne environ 2.200 personnes, celle de Bollebeek 2/5 de Brussegem et quelque 350 personnes seulement.

Au point de vue architectural, l'église actuelle date de 1758 ; elle a été classée en 1950 et restaurée en 1958. En briques et pierres blanches, elle présente l'originalité d'être en style toscan, rarement employé dans nos provinces. La tour se termine par un clocher légèrement bulbeux, inédit dans le paysage. L'intérieur, à trois nefs, est relativement



élevé et très clair. Des lambris, en rococo discret, courent tout autour, et s'élargissent en un vaste portail qui supporte l'orgue de 1650, dû au facteur allemand, Brenzer. Des tableaux surmontent les autels : au centre, le *Calvaire* ; à gauche, l'*Assomption* et, à droite, un triptyque de la *Lapidation de Saint Etienne* ; en outre, un *Triomphe de l'Eglise* d'après Rubens. Une belle lampe Louis XVI indique la présence du Saint-Sacrement et l'ancien banc de communion est devenu le nouvel autel. La statue la plus remarquable date de 1626. En bois de cerisier, elle représente Sainte Amelberge et provient d'une chapelle, actuellement en ruines, et qui lui était dédiée. Cette sainte, d'époque carolingienne, était à la fois le sujet d'une légende et l'objet d'un pèlerinage contre les inflammations. Son culte est une preuve de plus de l'ancienneté du village. L'église contient encore les statues d'une Vierge « espagnole », une *Notre-Dame des Sept Douleurs* à la manière de van der Weyden, de beaux candélabres sur l'autel de saint Etienne, patron de l'église, un seau d'eau bénite en cuivre et une croix de procession, tous deux gothiques ; des chaises et tabourets Louis XVI et une crédence en bois Louis XV.

Le cimetière comprend plusieurs pierres tombales de membres de familles de la région, entre autres des t'Kint et des Roovere. Un beau *Calvaire* évoque celui de Wemmel. A quelques mètres du chevet du chœur, la cure, de style classique, a été malencontreusement cimentée, mais sa porte Louis XV est ravissante. A droite de la place, une jolie petite ferme chaulée, aux volets verts, aux trois marches d'accès, rappelle le vieux temps.

Au nord-ouest du village, dans le quartier de *Vrijlegem*, deux fermes témoignent des anciens domaines. A l'instar des autres brabançonnaises, elles sont encloses et leurs bâtiments actuels datent du XVIII^e siècle en général. Celle *Beneden Vrijlegem* ou *Pannenhof* est située à un tournant et est plus petite que l'*Hof ter Kalken* ou *Boven Vrijlegem*, à environ 50 m. d'altitude. L'habitation de cette dernière porte les ancrages 1751 ; son portail est surmonté d'une statue de la *Sainte Famille* ; une poulie

à l'ouverture du grenier montait jadis les grains ; les écuries sont de 1896 et des contreforts soutiennent la grange, qui est abritée des vents du nord-ouest par des noyers. De côté, une mare servait d'abreuvoir au bétail et un verger entoure le quadrilatère. En montant encore un peu, on se trouve au faite de la colline, à environ 70 mètres de hauteur, devant un séduisant horizon de champs, prairies et bois d'où émergent des clochers et rayonnent des habitations. Dans cette région de bonne terre brabançonne, le paysage est porteur de valeurs profondément humaines et chrétiennes.

BIBLIOGRAPHIE

de BORCHGRAVE d'ALTENA, J., *Notes pour servir à l'inventaire des Œuvres d'Art du Brabant*, dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 47, 1947.

Gemeentegids Mollem.

LINDEMANS, P., *De pachthoven der Abdij van Vorst*, n° 4, *Het Hof te Bollebeek*, in *Eigen Schoon en de Brabander*, t. XIX, 1936, p. 65-80.

WAUTERS, A., *Histoire des environs de Bruxelles*, nouv. édit., t. III, 1971.

VERBESSELT, J., *Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13^e eeuw*, t. V, Pittem, 1966.



En page de gauche, en haut : Pietà traitée dans la manière de van der Weyden et conservée dans l'église de Mollem.

En bas : construite à front de la place de l'église à Mollem, cette jolie ferme chaulée rappelle le bon vieux temps.

Ci-dessus : au nord-ouest du village de Mollem, 't Hof ter Kalken ou Boven Vrijlegem avec sa maison d'habitation portant les ancrages 1751.

Ci-dessous : à peu de distance de l'Hof ter Kalken, la Pannenhof ou Beneden Vrijlegem isolée au milieu des labours.



Le Brabant

et le revival

du Tourisme pédestre

par Yves BOYEN

AVANT la guerre 1940-1945, nombreux étaient encore les adeptes du footing ou, si l'on préfère de la marche, cette forme très sympathique et très vivifiante de détente qui joint aux bienfaits d'un sain exercice physique les joies spirituelles de la découverte, au hasard d'une randonnée, d'un panorama admirable, d'un monument remarquable, ou encore, à l'heure de la pause, d'une avenante auberge ou d'un pittoresque cabaret rustique.

Hélas, au lendemain de la seconde conflagration mondiale, le tourisme pédestre, à l'instar du cyclotourisme et pour des raisons similaires, s'il ne disparut pas complètement, fut néanmoins mis en veilleuse.

L'élévation progressive du niveau de vie, le développement vertigineux du parc « automobile » et son corollaire l'extension constante du réseau routier et la multiplication des grands axes de circulation, les conquêtes du tourisme

à l'échelle internationale et la vogue des voyages au long cours furent autant de facteurs qui reléguèrent le tourisme pédestre au second plan dans le vaste domaine de l'utilisation des loisirs.

Heureusement, depuis quelques années, on enregistre, avec plaisir, une saine réaction qui a pris naissance principalement parmi les couches urbaines de notre population, lassées de cette atmosphère fiévreuse et polluée qui est le lot de nos grandes cités concentrationnaires, passablement dégoûtées aussi de ces rushes frénétiques, par week-ends ensoleillés, le long des mêmes autoroutes sursaturées et vers les mêmes centres touristiques surpeuplés.

Principal bénéficiaire de cette réaction, le bon vieux footing si cher à nos aïeux et à ceux — tel Arthur Cosyn — qui furent les véritables pionniers du tourisme en Belgique, gagne chaque année de nouveaux adeptes. En corré-

lation avec ce revival, plusieurs syndicats d'initiative locaux ainsi que diverses associations touristiques ont créé, au cours de ces dernières années, un réseau de promenades fléchées et étudiées spécialement à l'usage des « pédestrians » pour reprendre ce vieux mot d'origine anglo-saxonne, qui était encore d'un usage courant, chez nous, au début de ce siècle.

C'est ainsi que des promenades pour piétons furent tracées, notamment, à Rixensart, Villers-la-Ville, Braine-le-Château, Chaumont-Gistoux, Ottignies, Assesse, Merchtem et Meise pour nous en tenir à quelques exemples pris dans la Province de Brabant. Sans pour autant méconnaître la grande utilité de ces circuits locaux, force nous fut de constater qu'ils péchaient en général par une certaine anarchie dans le mode de balisage, celui-ci allant de la couleur ou du signe conventionnel peints sur arbre ou poteau jusqu'aux bornes jalon-

nant le parcours en passant par les piquets en bois et les plaques métalliques. Trop souvent aussi, faute de moyens financiers suffisants, les promoteurs de ces promenades locales n'étaient en mesure de distribuer aux touristes qu'une documentation sommaire ou des dépliants et brochures plus étoffés peut-être, mais à tirage limité.

Consciente du potentiel dont dispose notre province dans le domaine du tourisme pédestre, notre Fédération n'est nullement restée indifférente au regain de cette forme de tourisme et, dès 1974, elle a noué de fructueux contacts avec nos Syndicats d'Initiative tant régionaux que locaux en vue de la création d'itinéraires pour piétons d'un kilométrage « raisonnable », c'est-à-dire, ne dépassant en aucun cas 15 km, une préférence étant accordée aux tracés oscillant entre 5 et 10 kilomètres. Ces contacts ont pris corps en 1975, précisément au moment où nous inaugurons notre douzième et dernier circuit pour touristes motorisés : la Route du Houblon, laquelle portait à 1.084 le nombre de kilomètres de routes étudiées spé-



Le long de la « Kastelenwandeling » à Overijse voici le Château d'Isque, imposante construction édifée au XVII^e siècle avec tourelle octogonale (XVI^e siècle) engagée dans la façade



cialement à l'usage des automobilistes désireux de passer d'agréables et enrichissantes journées au cœur de notre ravissante province. De la sorte, dès l'aube de 1976, tous les éléments étaient réunis pour donner à cette nouvelle œuvre de longue haleine (elle s'étalera sur plusieurs années) que constituent le choix et le balisage de promenades touristiques pour piétons, un début d'exécution.

Au préalable, dans un souci d'uniformiser la signalisation, il fut décidé que chaque promenade aurait son appellation propre et qu'elle serait balisée à l'aide de poteaux directionnels métalliques dans les zones urbanisées et de



piquets en bois dans les zones rurales et boisées et que des dépliants illustrés comportant la description de chaque parcours seraient édités en langue française et en langue néerlandaise. La première réalisation concrète dans ce domaine eut lieu le 13 juin 1976. Elle eut pour cadre Hoeilaart, la scintillante cité de verre. A cette occasion furent inaugurées, en présence de M. Philippe Van Bever, député permanent et président de notre Fédération, deux ravissantes promenades ayant pour objectif principal la Forêt de Soignes

Ci-contre : la ravissante chapelle de l'ancien béguinage du Val Marie met le point d'orgue à la « Kastelenwandeling ».

Ci-dessous : des serres étagées à flanc de coteaux, telles que le touriste les découvre en parcourant la pittoresque Promenade des Vignobles (Wijnveldenwandeling) à Overijse.

En page de droite :

à gauche : chemin creux typique le long de la Promenade des Vignobles :

à droite : l'agreste moulin à eau d'Overijse-Terlanen, l'une des nombreuses attractions de la Promenade des Paysages (Landschapswandeling).



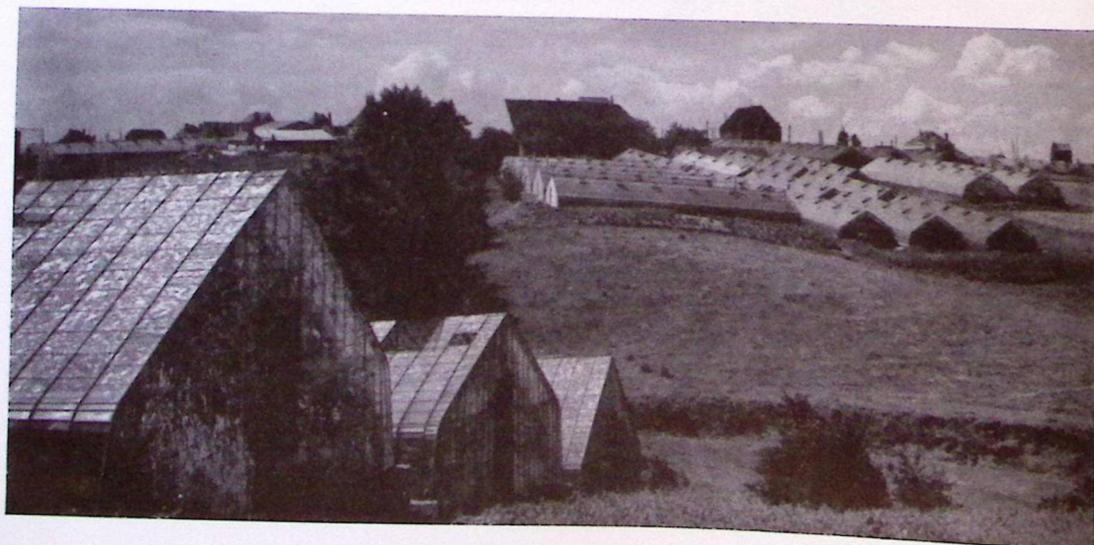
et sa superbe futaie. Il s'agissait de la Vijverwandeling (Promenade des Etangs) réservée aux marcheurs quelque peu aguerris, du fait qu'elle se développe sur environ 13 km, et de la Dennenwandeling (Promenade des Sapins) dont le kilométrage peu élevé (6 km) la met à la portée de tous, petits et grands.

Septembre 1976 fut un mois faste pour notre tourisme pédestre puisque, tandis qu'à Landen, les autorités communales et les instances touristiques inauguraient officiellement le 19 septembre la Gertrudiswandeling (Promenade de Sainte Gertrude), à Overijse, une semaine plus tard, M. Jos Chabert, ministre des Communications et du Tourisme, tranchait le ruban symbolique de trois sentiers pédestres, les-

quels portent des appellations qui, à elles seules, sont tout un programme en même temps qu'une invitation pressante à l'évasion : la Kastelenwandeling (Promenade des Châteaux), la Wijnveldenwandeling (Promenade des Vignobles), chacune d'une longueur approximative de 7 km, avec, comme point de départ et d'arrivée, la place Juste Lipse à Overijse Centre et la Landschapswandeling (Promenade des Paysages) plus courte (4 km) mais non moins pittoresque que les deux précédentes et qui nous permet de découvrir le magnifique hameau d'Overijse-Terlanen et ses abords enchanteurs.

En octobre enfin, cinq nouvelles promenades étaient créées dans cette splendide contrée qui a nom « Entre Senne et Soignes » et qui est délimi-

tée par la lisière de la Forêt de Soignes, la frontière linguistique, la vallée sinieuse de la Senne et les faubourgs sud de la capitale. Une région fertile en surprises, en contrastes où la nature a gardé encore son exubérance primesautière en dépit de la proximité de la grande ville et de ses constructions souvent anarchiques. Il s'agissait, en l'occurrence, de la Kesterbeekwandeling (Promenade du Kesterbeek), de la Meigemheidwandeling (Promenade de la Bruyère de Meigem) toutes deux longues de 8 km et ayant chacune comme point de départ le Domaine de J.O.C. à Dworp (Tournepepe), de la Driehoevenwandeling (Promenade des Trois Fermes), de la Linkebeekwandeling (Promenade de Linkebeek) longues de 9 km et, enfin de l'Alseberg-



wandeling (Promenade d'Alseberg), la plus courte de toutes avec ses 5 km de parcours, mais qui présente, peut-être, sur ses sœurs, l'avantage d'être à la portée de tous les jeunes de 7 à 77 ans.

Cette dernière réalisation clôt le bilan des promenades créées, en 1976, à l'intention des amateurs de randonnées pédestres. Bilan tout à fait provisoire au demeurant, puisqu'en 1977, d'autres circuits spécialement étudiés pour les fervents du footing seront aménagés. D'ores et déjà les sites de Hoegaarden, Léau et Rosières ont été retenus, mais cette liste est bien loin d'être complète, puisque des randonnées au cœur du vieux Bruxelles ainsi qu'aux confins de notre capitale sont également à l'étude. Pour terminer, rappelons à nos lecteurs, que tous ces itinéraires pour

piétons seront, après publication dans notre revue « Brabant », réédités sous forme de dépliants éclectiquement illustrés et enrichis d'une carte-repère. Le premier de ces dépliants consacré aux promenades à Hoeilaart sortira de presse vraisemblablement dans le courant du printemps 1977. Il sera vendu au prix de 10 F l'exemplaire.

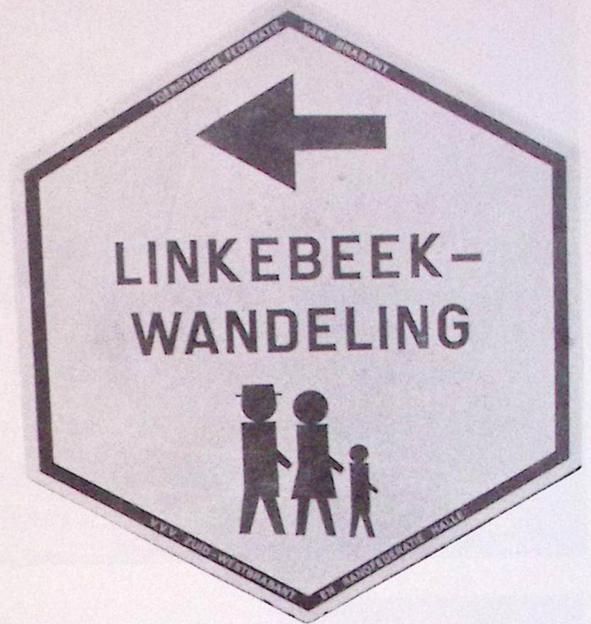
Quant aux adeptes du cyclotourisme, qu'ils ne se croient pas oubliés. Dès à présent, ils peuvent bénéficier de la formule « Train + Vélo » lancée, en 1975, par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges et amplifiée en 1976. Cette formule permet aux fervents des randonnées à bicyclette de louer dans certaines gares de Belgique un vélo à des conditions très avantageuses et de le restituer soit à la station de

départ, soit dans d'autres gares équipées à cet effet.

En 1976, seize gares de location ont été choisies pour toute la Belgique, parmi lesquelles deux gares brabançonnaises, celle de Groenendaal et de Braine-l'Alleud, tandis que septante stations de chemins de fer étaient, simultanément, retenues pour la restitution des vélos. Douze de ces gares étaient situées en Brabant, à savoir Aarschot, Diest, Landen, Louvain, Nivelles, Ottignies, Wavre, Genval, Haacht, Tirlemont, Waterloo et Hal.

Cette nouvelle formule de service fut, à ce point appréciée, notamment par les jeunes, que, d'après les premiers renseignements qui nous sont parvenus, le nombre de vélos loués fut deux à trois fois plus important que celui initialement prévu. Pour ne citer qu'un

seul exemple, à la gare de Groenendaal, au demeurant, admirablement située à la lisière de notre splendide forêt de Soignes, les vélos disponibles ne suffirent pas toujours à satisfaire la demande. Notre Fédération Touristique, qui avait en son temps pris contact avec les responsables de la S.N.C.B., en vue d'inclure le maximum de gares brabançonnaises dans cette formule « Train + Vélo », entend, pour sa part, encourager, dans l'avenir, ce regain que connaît le cyclotourisme dans nos régions et envisage la création, sous son égide, d'itinéraires qui seront étudiés plus spécialement à l'intention des amateurs toujours plus nombreux de randonnées à bicyclette. Mais ceci est une autre histoire dont nous aurons encore l'occasion de parler dans les prochains mois.



En page de gauche :
à gauche : le romantique Vallon des Artistes est une des curiosités de la Promenade de Linkebeek ;

à droite : charmante maison de campagne bordant la Promenade du Kesterbeek à Tourneppe (Dworp).

Ci-contre : le pilori de Tourneppe, datant de ± 1650, est l'un des jalons de l'attrayante « Meigemheidewandeling ».



LOUD-HEVERLEE - ZOET WATER

LES Eaux Douces. Les mots sont harmonieux comme une mélodie. L'endroit est sylvestre, paisible, avec ses calmes étangs.

Onze-Lieve-Vrouw van Steenberghe abrite dans la verdure son gable Renaissance à volutes. L'appareil en briques roses, doucement patinées, est décoré de pierre blanche. La chapelle est ceinturée de contreforts en forme de pilastres engagés ; plusieurs lanternes en fer forgé sont accrochées aux murs extérieurs. Un clocheton hexagonal domine le toit d'ardoise dont le bleu se détache fort heureusement sur le ton fané des briques.

Il est généralement admis que l'édifice fut construit en 1661, par Henri de Dongelbergh, seigneur de Steenberghe, mais on discerne des remanie-

ments notamment aux baies latérales qui semblent dater du XVIII^e siècle. Dans l'ensemble, Onze-Lieve-Vrouw van Steenberghe a un grand air de parenté avec la Chapelle Saint-Hubert de Teruren.

La statue initiale, en bois polychrome, représentait la Vierge portant un sceptre de la main droite et, sur le bras gauche, l'Enfant Jésus qui tenait le globe terrestre ; les deux personnages étaient couronnés. Là, comme en maints endroits, se sont introduits des vandales doublés de voleurs ; en février 1974, ils ont enlevé la statuette miraculeuse qui n'a jamais été retrouvée. Un paroissien pieux a offert une Vierge en plâtre polychrome, reproduction d'une œuvre ancienne.

Le 2 mai au soir, une procession aux chandelles s'avance vers l'oratoire pour assister à une messe chantée à la mé-

moire des défunts de Zoet Water et de Vaalbeek. Ce défilé de luminaires, dans la douceur d'un soir de printemps, est certainement d'une grande poésie.

PELLENBERG

Chapelle Sainte-Anne

Elle est située au chemin qui conduit vers Horendaal. Il s'agit d'un petit bâtiment carré avec abside légèrement arrondie. La façade en pierre blanche présente, sous un fronton bas, une ouverture trilobée surmontée d'un oculus ovale. La chapelle, de style classique, semble remonter au XVII^e siècle.

Jadis, sainte Anne faisait l'objet d'un pèlerinage très suivi, surtout en mai ; les fidèles déposaient en abondance fleurs et bougies. Ils invoquaient sainte Anne pour la guérison des fièvres.

Aujourd'hui, la chapelle possède une exquise céramique polychrome de Max

CHAPELLES EN BRABANT 4*

par Yvonne du JACQUIER,
archiviste honoraire
de Saint-Josse-ten-Noode

La ravissante Chapelle Onze-Lieve-Vrouw van Steenberghe est admirablement plantée à deux pas du site romantique des Eaux-Douces.



vander Linden ; elle représente sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus ; le groupe est entouré de guirlandes que des anges soutiennent dans un joli mouvement d'envol.

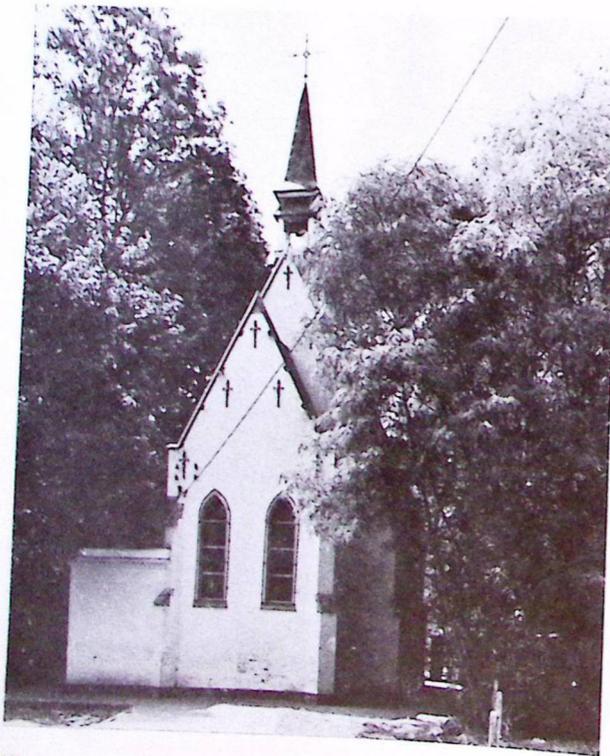
Pourquoi permet-on que d'affreuses fleurs en plastique gâtent l'harmonie créée par le céramiste ? Offrande spontanée et populaire, arguera-t-on. Ne pourrait-on apprendre aux fidèles à respecter la beauté et le travail d'un artiste ? C'est là aussi, pensons-nous, œuvre pie.

Initialement, la chapelle était entourée par trois tilleuls dont les troncs nouveaux disaient l'âge vénérable. Il n'en reste que deux, le troisième ayant succombé sous l'assaut d'un ouragan.

LUBBEEK

a) Chapelle Notre-Dame

Ombagée par deux tilleuls. L'édifice



Ci-contre : la Chapelle Sainte-Anne, à Peffenberg, est gardée par deux vénérables tilleuls.

En bas de la page : la Chapelle Notre-Dame du Château, à Lubbeek, est un gracieux oratoire de style néo-gothique.

En page de droite : la Chapelle du Saint-Sauveur, à Ransberg, est une construction baroque, particulièrement élégante, entourée de marronniers et de tilleuls.

est précédé d'un portique en arcades ; l'ensemble de briques et de pierre blanche est assez froid ; il date de 1753, mais fut profondément remanié au XIXe siècle.

b) Chapelle Notre-Dame du Château
Elle fait partie du domaine, mais est accessible depuis la route. Elle a été construite en 1882 en style néo-gothique.

SINT-JORIS-WINGE

Chapelle Saint-Georges, en bordure de l'Oude Aarschotsebaan

Toute champêtre, elle se tenait modestement à l'ombre de peupliers dont la brise faisait doucement chanter le feuillage. Mais le vent sans doute parfois s'est fait plus rude et il ne reste qu'un arbre derrière le petit oratoire. L'ensemble ne manque pas de charme dans sa simplicité. Pourquoi les services publics ont-ils planté, tout à côté, une affreuse cabine de transformation qui dénature complètement le site ? Le cas n'est d'ailleurs pas unique et nous le déplorons. Ingénieurs et techniciens ne pourraient-ils être un peu poètes ? Tout pourrait parfois être sauvé en déplaçant de quelques mètres des cabines ou poteaux, indispensables certes mais tellement disgracieux.

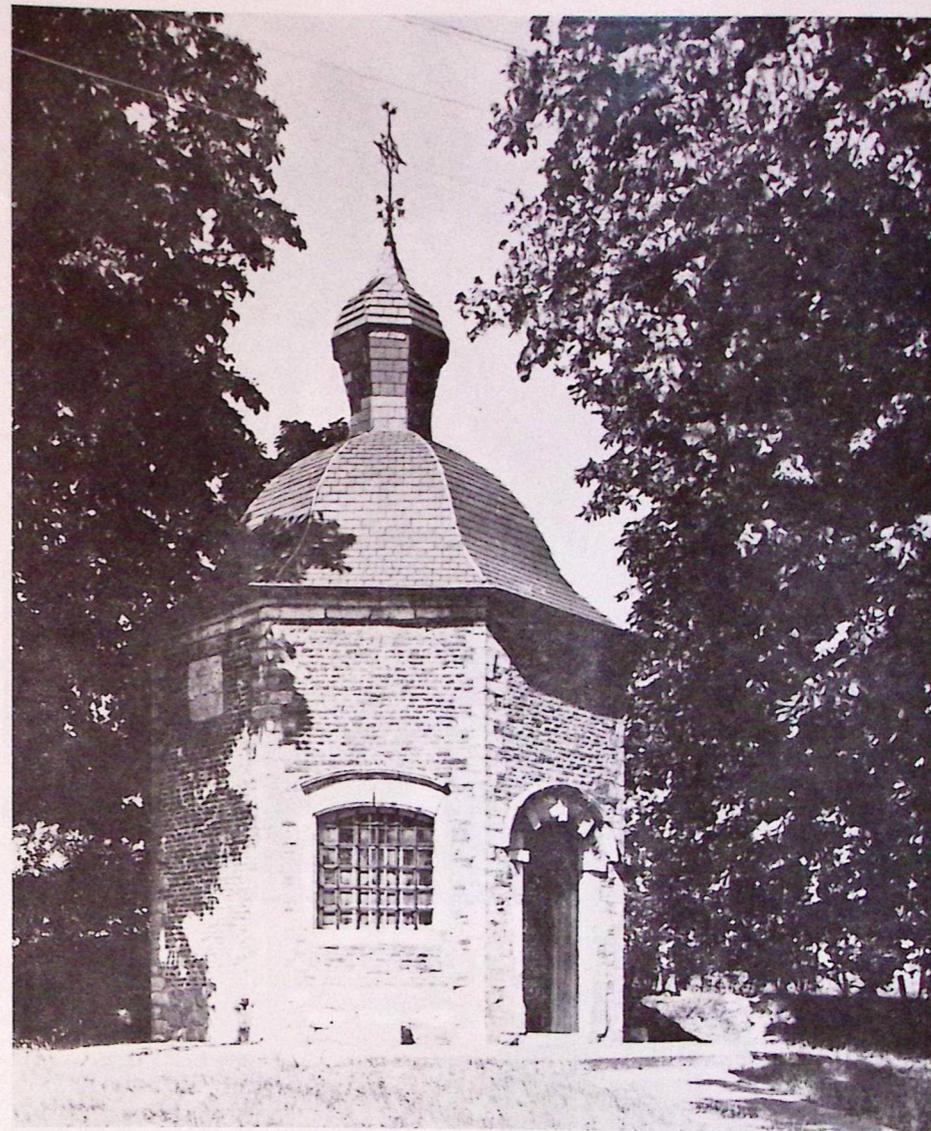
RANSBERG

Chapelle du Saint-Sauveur

Construction baroque, particulièrement élégante, entourée de marronniers et de tilleuls. Une dalle armoriée, scellée dans le mur extérieur, rappelle que le petit sanctuaire fut érigé entre 1692 et 1699.

Par les fenêtres grillagées, on peut voir le grand Christ en bois qui domine l'autel. Le toit est surmonté d'un bulbe gracieux.

Ici aussi, on peut déplorer la présence d'un lourd pylône électrique qui certainement aurait pu être placé un peu plus



loin. Seules les hirondelles, lorsqu'elles se rassemblent pour la grande migration, apprécient peut-être les fils tendus qui leur servent de perchoir, mais qui, à quelques mètres de là, leur seraient tout aussi utiles.

RILLAAR

a) En bordure de la route Diest-Aar-

schot, une **chapelle**, chaulée de blanc, attire l'attention du promeneur. Elle est surmontée d'un amusant fronton polychrome portant couronne et l'étonnante inscription « S. Maria - In Clijn Scherpenheuw - Ano 1755 ». Le très petit oratoire est entouré d'érables et contient une statuette de la Vierge.

On nous a dit que, là aussi, les pèlerins

venaient demander la guérison des accès de fièvre. Mais où sont les foules d'antan ?

Au cours de nos recherches, nous avons été frappée par le nombre de saints qu'on priait pour la même cause et dont les autels aujourd'hui sont à peu près désertés. Les antibiotiques feraient-ils concurrence à tous ces céles-



tes médiateurs ? Mais, comme ces mêmes antibiotiques font parfois des ravages, peut-être un jour verra-t-on arriver des pèlerins venant essayer de conjurer des maux nouveaux. Qui sait ? Quoi qu'il en soit, la chapelle est encore fort bien entretenue par les gens du voisinage.

b) Dans le même village, un peu en retrait de la route Diest-Aarschot, la **Chapelle Notre-Dame**, au hameau de Nopstal, survit mais est déçue. Elle semble avoir été construite tout à l'aurore du XIXe siècle. Les fondateurs eurent quelque souci d'architecture, car la façade s'orne de deux pilastres engagés et d'une corniche à triple moulure.

Situé au carrefour de plusieurs chemins, le petit édifice est le type parfait de la chapelle champêtre ; il semble posé là pour l'oraison des ouvriers agricoles ; bien des générations ont dû, par moments, abandonner la charrue ou la faux pour venir saluer Madame Marie. Millet, sans doute, l'aurait admise volontiers dans son « Angelus ».

WERCHTER

La chasseuse de chapelles que nous sommes devenue, ici, a été gâtée.

a) **Chapelle Notre-Dame aux Raisins**

Elle se trouve en bordure de la route Malines-Aarschot, un peu avant le centre du village. C'est un très gracieux

bâtiment en moellons équarris, décoré d'un beau gable Renaissance à volutes et qui semble dater du XVIIe siècle. La chapelle contenait une jolie Vierge aux raisins que le clergé a dû mettre à l'abri d'éventuels visiteurs indécents.

b) **Chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs**

Pour l'atteindre, il faut quitter la route Malines-Aarschot et prendre sur la gauche le Klein Molenweg. Bientôt, on s'engage à pied par un chemin de terre pour découvrir, à environ six cents mètres de la grand-route, la chapelle cachée dans un buisson de verdure. C'est un bâtiment modeste, mais soigneuse-

En page de gauche : la Chapelle Sainte-Marie, à Rillaar, est un petit oratoire entouré d'érables. Elle date du XVIII^e siècle.

Ci-contre : à Werchter, la Chapelle Notre-Dame aux Raisins est une gracieuse construction animée d'un beau gable Renaissance.

En bas de la page : toujours à Werchter, la jolie Chapelle Notre-Dame d'Hanewijck a un grand air de famille avec la Chapelle Notre-Dame aux Raisins.

ment entretenu et chaulé de blanc par des paroissiens bénévoles. Il porte le millésime 1850.

Son histoire est jolie, évocatrice de ce que fut, à l'époque, la vie dans notre pays ; des fermiers avaient trois garçons qui tous enlevèrent un « bon numéro » au fameux tirage au sort. Les parents avaient confié le destin de leurs fils à la Vierge ; aussi, pour la remercier, firent-ils ériger la chapelle à proximité de leur demeure.

Le culte de Notre-Dame des Sept Douleurs reste très suivi. Il n'y a plus de tirage au sort, mais il reste bien des parents anxieux pour l'avenir de leurs enfants.

Nous sommes passée là à la fin d'avril et l'on faisait avec entrain la grande toilette de l'oratoire pour honorer dignement le premier mai qui ouvre le « Mois de Marie ». Et, nous ont assuré les zélés travailleurs, durant tout le mois, fleurs et bougies allaient être déposées. La ferveur, ici, n'a pas désarmé.

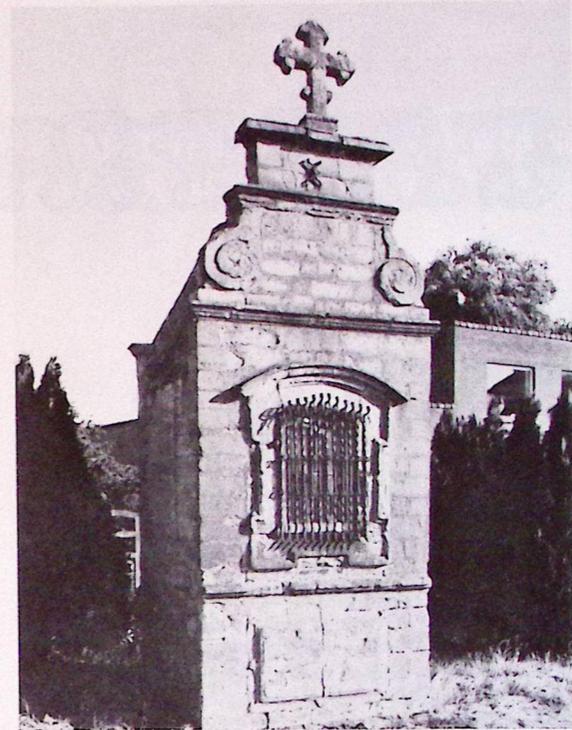
Chapelle Notre-Dame d'Hanewijck

Quittant le village, on passe sur le pont et on vire immédiatement à droite. A trois cents mètres de la route se dresse la jolie Chapelle de Notre-Dame d'Hanewijck. Elle a un grand air de famille avec la Chapelle de Notre-Dame aux Raisins : appareil en briques et moellons équarris, toit d'ardoises et petit gable Renaissance à double volute surmonté d'un globe en pierre et d'une croix en fer forgé ; le pignon porte le millésime 1681.

Cet oratoire contient une Vierge, en terre cuite, dans une niche à colonnes torsées. Comme les deux autres, il est parfaitement entretenu ; les habitants de Werchter sont fidèles à leurs pieuses traditions.

(à suivre)

4^e Voir aussi « Brabant » n^{os} 3, 4 et 5/1976.



GASTRONOMIE

Le potage à la bruxelloise

COMPOSANTS : 1,5 litre d'eau, 750 g de choux de Bruxelles, un jaune d'œuf, 50 g de farine, 50 g de beurre, 50 g de crème de lait, sel, poivre et muscade. Faire blanchir d'abord à l'eau bouillante salée les choux de Bruxelles épluchés et rincés. Egoutter. Faire fondre dans une casserole du beurre et y faire revenir les choux, saupoudrer avec de la farine et mouiller, soit avec un peu de madère soit avec du bouillon. Cuire à couvert avec poivre et sel et muscade pendant une heure. Réduire en purée. Préparer une liaison avec le jaune d'œuf et la crème de lait. Mélanger au potage.

Les jets de houblon

Les jets de houblon sont d'une finesse exquise mais une primeur peu abondante. Ils accompagnent les viandes blanches rôties ou braisées, les rognons de veau, ris de veau, etc.

Comme nous le disions, le jet de houblon ne fait qu'une apparition fugitive (fin mars - début avril) dans le ciel gastronomique. Il s'agit donc de le saisir au vol et de le préparer suivant la formule consacrée.

Cuire les jets de houblon à l'eau salée à point et légèrement additionnée de jus de citron afin de les conserver blancs après la cuisson. Puis les égoutter avec précaution et lier avec du beurre et de la crème. Les dresser dans un légumier avec des œufs pochés disposés en couronne.

On peut acheter les jets de houblon tout nettoyés chez certains détaillants. Les jets de houblon se vendent également en conserve, mais leur prix est relativement élevé ; il s'agit, ne l'oublions pas, d'une denrée rare.

La terrine de pâté de Bruxelles

Ce mets fameux et caractéristique vit le jour en 1891, à la suite d'un concours culinaire.

Recette originale

Prendre une belle poularde et désosser de la façon suivante : après avoir couché la bête sur le ventre, faire au moyen d'un couteau pointu une incision en ligne droite du cou jusqu'au croupion ; glisser la lame du couteau sous les chairs et les soulever au fur et à mesure que le couteau contourne la carcasse en la mettant finalement à nu ; retirer la carcasse, les os des cuisses et des ailerons ainsi que la peau que l'on n'utilise pas. Garder entiers les blancs et hacher menu les autres pièces de la poule avec 1 kg de lard frais et 750 g de porc maigre. Mettre au mortier, piler, assaisonner et ajouter une pincée de quatre épices. Arroser de cognac et mélanger fortement. Prendre une terrine rectangulaire et profonde pouvant aller au four. Tapisser complètement l'intérieur du récipient de larges bardes de lard gras frais. Laisser déborder ces bardes afin de pouvoir par la suite recouvrir le pâté qui sera ainsi protégé du feu et nourri durant la cuisson. Placer au fond de la terrine trois feuilles de laurier, un brin de thym, puis la moitié de la farce, ensuite déposer, par-dessus, les suprêmes de volaille enroulés séparément d'une fine barde de lard. Terminer avec le restant de la farce ; presser de la main pour égaliser, puis ramener les bardes qui débordent au-dessus de la préparation et couvrir. Pour la cuisson mettre la terrine dans une lèche-frite contenant un peu d'eau et laisser cuire lentement pendant deux heures.

Sitôt la cuisson terminée, placer la terrine dans un endroit frais. Remplacer le couvercle par une planchette sur laquelle il faut mettre un poids de 1 kg et laisser ainsi refroidir le pâté. Ceci évitera la formation de poches d'air à l'intérieur de la terrine.

Le lendemain, ôter la planchette et recouvrir d'une couche d'un demi-centimètre de panne fondue et mettre au frais. Un raffinement consiste en l'adjonction de truffes épluchées et coupées en quartiers.

Moules Marinières à la bruxelloise

2 kg de moules, un oignon, 50 g de beurre, 3 branches de céleri, un blanc de poireau, poivre, sel, persil, thym, un

EN BRABANT

par Jean DEMULLANDER

demi-litre de lambic. Nettoyer, laver et faire dégorger les 2 kg de moules dans de l'eau fortement salée. Rincer plusieurs fois dans de l'eau courante et bien égoutter. Hacher les légumes et laisser revenir le tout dans le beurre chaud. Ajouter ensuite les moules. Verser par-dessus la bière. Recouvrir et faire cuire à petit feu en faisant sauter de temps en temps les moules. Dès qu'elles sont toutes ouvertes, les mettre dans une terrine. Servir chaud avec des tartines beurrées ou des frites.

POISSONS

Anguilles au vert (à la flamande)

Choisir des anguilles de grosseur moyenne. Laver, vider et couper en tronçons de 5 à 10 cm. Mettre dans une casserole avec des échalotes finement hachées. Préparer de la sauge, citronnelle, menthe, sarriette, persil, oseille, épinard, cerfeuil et estragon (environ 50 g de chaque aromate). Mettre 100 g de beurre dans la casserole et faire raidir les tronçons d'anguilles avec les échalotes hachées. Cuire pendant 5 minutes en tournant. Ajouter un quart d'eau et un demi-litre de gueuze-lambic, sinon $\frac{3}{4}$ (de vin blanc sec). Ajouter les herbes. Le poisson doit être immergé. Assaisonner : sel, poivre, thym et laurier en poudre. Porter à ébullition. Couvrir et laisser cuire pendant 10 minutes. Mettre dans un bol trois jaunes d'œuf par kilo de poisson, le jus de 2 citrons. Faire une liaison avec un peu de jus de cuisson de l'anguille ; remettre dans la préparation et chauffer sans bouillir. Servir chaud avec du pain ou bien froid comme entrée.

Harengs fumés à la bruxelloise (Lammeke Zoet)

Les harengs fumés convenant à ce plat s'appellent des « Lammeke Zoet » (doux agneau). Prendre 10 harengs fumés. Enlever les peaux et les arêtes. Dans un bol : 100 g de beurre, 50 g de champignons hachés, une pointe d'ail, un peu de persil et d'échalote finement hachés. Incorporer un peu de chapelure et de gros poivre. Emplir les harengs de cette farce. Envelopper chaque poisson dans un papier fort beurré. Faire braiser ou mettre au four. Servir avec des quartiers de citron accompagnés de lambic doux.

(à suivre)

Voir également « Brabant » numéro spécial 1-2, ainsi que les numéros 4 et 5/1976.



IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Tintin, héros de la bande dessinée, a désormais sa statue

Au cours du mois de septembre 1976, la Belgique — et plus particulièrement Bruxelles — a vécu à l'heure de la bande dessinée. En effet, le journal TINTIN, installé d'abord rue du Lombard, au cœur de Bruxelles, puis avenue Paul-Henri Spaak, en face de la gare du Midi, fêtait ses trente années d'existence. De nombreuses manifestations ont joyeusement célébré cet événement. Parmi celle-ci il faut revenir à l'une d'entre elles : l'inauguration de la statue de TINTIN. Elle a eu lieu au Parc de Wolvendael, à Uccle, le 29 septembre dernier, en présence de nombreuses personnalités. L'Office de Tourisme de Bruxelles (T.I.B.) y était représenté par son directeur, Monsieur Jean De Broux qui, quelques mois auparavant, avait eu l'excellente idée de faire statuer un héros (d'origine bruxelloise, il ne faut pas l'oublier) aussi prestigieux et aussi apprécié par tous les jeunes de 7 à 77 ans, que l'est le personnage créé par le dessinateur Hergé en 1929 ! La statue de TINTIN (accompagné de son fidèle Milou) est due au sculpteur Nat Neujean. Il faut noter que de nombreuses personnalités politiques, artistiques et littéraires avaient tenu à assister à la cérémonie d'inauguration. La fanfare de Moulinsart et 20 « Grosses Têtes » rappelant les principaux héros du journal TINTIN étaient chargées de l'animation.

Faut-il souligner que Bruxelles, capitale de l'Europe, est aussi la capitale européenne de la bande dessinée. Il est donc logique que ce soit dans l'agglomération bruxelloise que s'élève la statue du plus populaire et sympathique « héros de papier » ! Le soir de cette journée inaugurale fut projeté,



au cinéma Marivaux à Bruxelles, en première mondiale, le film d'Henri Roanne et Gérard Valet. « MOI, TINTIN ». Cette réalisation est produite par Pierre Films en collaboration avec ROVA et BELVISION. Enfin dans le cadre des fes-

tivités d'animation du cœur de Bruxelles, le samedi 2 octobre, eut lieu un cortège particulièrement animé des « Grosses Têtes » du journal TINTIN, depuis la statue de Manneken-Pis jusqu'au Bon Marché, rue Neuve !

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

« Les Hautes Fagnes » sortent de presse

Devant le succès rencontré par la première édition de la brochure « Les Hautes Fagnes », la Fédération du Tourisme de la Province de Liège vient de rééditer cette plaquette qui a été revue et corrigée par ses co-auteurs, R. Schumacker, Directeur de la Station scientifique de l'Université de Liège au Mont Rigi et A. Noirfalize, Professeur à l'Institut agronomique de Gembloux.

Sortant de la plume de spécialistes compétents des Fagnes, l'on pourrait craindre un document scientifique et de lecture aride. Il n'en est rien ! Certes, le succès de la première édition laisse déjà présager de la facilité et de la clarté du texte. Cette deuxième sortie de presse ne pourra que confirmer le bien fondé de cette édition de vulgarisation sur notre haut plateau fagnard, tout en abordant les différents aspects avec simplicité et exactitude.

Qu'il s'agisse de parler du climat particulier de la Fagne, des tourbières, de la flore, de la faune, les auteurs ont employé des mots simples, connus de tous pour démontrer, une fois encore si nécessaire, la valeur globale de cette région de la Province de Liège, l'une des plus attachantes de l'Europe occidentale.

« Les Hautes Fagnes » se présente sous format oblong (14,5 x 21 cm) et tient ainsi dans la poche du promeneur. 48 pages intérieures sur papier couché machine, couverture en quadrichromie, 70 documents inédits en noir et blanc ; une carte très lisible, en noir et blanc, complète cette réédition attendue et que l'on peut se procurer contre paiement de 40 F, soit à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, avenue Blonden, 33, 4000 Liège, soit par versement à son C.C.P. 000-0706700-55. A l'entrée de l'hiver, en prévision du printemps, voici une brochure documentaire et touristique qui ravira les amoureux du haut plateau fagnard... en toutes saisons !

Le nouveau Planétarium de Bruxelles vient d'ouvrir ses portes au public



Vue du nouveau Planétarium de Bruxelles, érigé sur le plateau du Heysel, à 250 mètres de l'Atomium. Il possède une salle d'une capacité de 351 places et est équipé d'un splendide instrument à 119 systèmes optiques et 7 moteurs électriques permettant, en quelques minutes, de reproduire le ciel sous toutes les latitudes. Des séances ont lieu les mardis et jeudis après-midi pour les écoles : les mercredis après-midi pour les adultes et les familles. Pour les réservations, s'adresser au Planétarium, 10, avenue de Bouchout, 1020 - Bruxelles ; tél. 02/478.90.03 et 478.91.05.

C'est au début du mois d'octobre dernier que le nouveau Planétarium de Bruxelles, construit sur l'emplacement de l'ancien bâtiment conçu par Messieurs KEYN et VAN NUETEN a ouvert ses portes. Le public y est admis le mercredi après-midi, tandis qu'une priorité est accordée aux écoles. Différents programmes (français et néerlandais) sont proposés aux visiteurs. Il appartiendra à chaque groupe de choisir celui qui lui convient le mieux.

Prix par personne : 40 F Groupe : 20 F. Un projet des programmes anglais et allemand est actuellement à l'étude. Pour tous renseignements veuillez contacter : PLANETARIUM, 10, avenue de Bouchout - 1020 Bruxelles. Tél. (02) 478 90 03.

Rénovation au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles

Un crédit spécial a permis, l'été dernier, de remettre à neuf la grande salle Henry Le Bœuf du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. La forme dessinée en 1928 par HORTA n'a évidemment pas été modifiée. Elle répond toujours au besoin d'une grande salle de concert et son acoustique est excellente.

Mais l'éclairage insuffisant, l'usure des tapis et des fauteuils, des altérations ultérieures appelaient un nettoyage complet. Il a donc été fait appel à un architecte connu et connaisseur, admirateur de Horta, EZIO DE FELICE, qui s'est mis au travail en association avec l'architecte belge Roland Delens.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Si l'économie a présidé à cette rénovation, les solutions timides et mesquines ont néanmoins été délibérément écartées par les architectes. L'œuvre de Horta a été intégralement respectée, mais vivifiée et exaltée par des parachevements remplaçant ceux que Horta lui-même n'avait pu, hélas, diriger. Le 20 octobre dernier, avait lieu le concert de réouverture de cette grande salle que connaissent tous les Belges qui suivent la vie culturelle et artistique de Bruxelles.

Rappel à nos membres :

La cotisation 1977 est portée à 300 F

La nouvelle hausse du prix des matières premières, des salaires et des tarifs postaux, enregistrée au cours de ces derniers mois, rend l'édition de notre revue de plus en plus onéreuse. Ce concours fâcheux de circonstances, absolument indépendant de notre volonté, nous oblige à majorer le prix de l'abonnement à notre revue (6 numéros), **prix qui sera porté pour l'année 1977 à 300 F (T.V.A. comprise)**. Comme nos affiliés pourront le constater, la majoration du prix de l'abonnement que nous sommes contraints d'appliquer est somme toute relativement légère, compte tenu de la montée en flèche des prix, enregistrée depuis deux ans. En revanche, grâce à ce petit supplément de cotisation, nous serons en mesure de garder à notre périodique — sans pour autant obérer le budget de nos membres — ce haut standing qui est le sien et que notre Fédération entend maintenir contre vents et marées. Nous prions, dès lors, nos membres de verser, **dans toute la mesure du possible avant le 15 janvier 1977**, la somme de **300 F**, à titre de cotisation pour 1977 au C.C.P. 000-0385776-07 de la Fédération Touristique du Brabant à

1000 Bruxelles. Ils éviteront de la sorte le désagrément d'une interruption ou d'un retard dans la livraison de notre périodique.

Par la même occasion, nous rappelons à nos lecteurs qu'il leur est toujours loisible de souscrire un **abonnement combiné, formule leur assurant à des conditions très avantageuses le service simultané des éditions française et néerlandaise de notre revue**. A cet effet, ils sont invités à verser la **somme de 450 F (T.V.A. comprise)** à notre C.C.P. mentionné plus haut.

A titre indicatif, signalons que pour les non affiliés à notre Fédération, la revue « Brabant » sera vendue au prix de 75 F., par numéro, et cela à partir de janvier 1977.

Le Docteur Armand Colard à l'honneur

L'un de nos talentueux collaborateurs, le Dr. Armand Colard dont nos lecteurs ont encore pu apprécier tout récemment les qualités d'écrivain et d'historien (voir son étude sur le séjour de Raspail en Brabant parue dans « Brabant » n° 5/1976) vient de se voir octroyer pour son recueil de souvenirs



et de nouvelles, intitulé « Un vieux médecin raconte... » le Prix Quinquennal de Littérature décerné par l'Administration Communale de Saint-Gilles.

Parmi les membres du jury qui a primé l'œuvre d'Armand Colard figuraient MM. Ayguesparse, Bertin et Verhesen, tous trois membres de l'Académie de Langue et de Littérature françaises. Toutes nos félicitations à l'heureux lauréat.

Modifications du prix des entrées au Panorama de la Bataille de Waterloo

Le Panorama de la Bataille de Waterloo, vaste rotonde, élevée en 1912, au pied de la célèbre butte du Lion, et abritant une saisissante composition du talentueux peintre français Louis Dumoulin et de son équipe formée des peintres militaires Desvareux, Robiquet et Malespina, est sans conteste l'attraction touristique la plus courue, avec bien entendu le fameux Lion, du champ de bataille.

En effet, cette ample fresque représentant l'aspect du champ de bataille, le soir du 18 juin 1815, au moment des charges impétueuses de la cavalerie française conduite par le maréchal Ney, enregistre bon an mal an quelque 200.000 visiteurs.

La société exploitante, se trouvant confrontée avec des charges de plus en plus lourdes, se voit dans l'obligation de revoir le prix des entrées au Panorama. La majoration qui sera appliquée est toutefois légère. C'est ainsi que le prix d'entrée pour les autocars et groupes d'au moins 20 personnes sera porté à 25 F par personne et cela à **partir du 1er janvier 1977**.

Le prix des entrées individuelles, étudiants, écoles, etc... fera l'objet d'un prochain examen. Nous tiendrons, bien entendu, nos lecteurs au courant des décisions éventuelles qui seraient prises concernant ces diverses catégories de visiteurs.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

1977 : Année Rubens et des Musées

En 1977 sera célébré en Belgique le 400e anniversaire de la naissance de Pierre-Paul Rubens (1577-1640).

A cette occasion, de très nombreuses manifestations seront organisées.

Il s'agira de grandes expositions illustrant les multiples aspects de l'œuvre du maître, mais aussi, de manifestations musicales et théâtrales, de festivités populaires, et même, du brassage d'une « Bière Rubens » et de la confection d'un « Menu Rubens ».

Le Commissariat Général au Tourisme et notre Fédération apporteront très largement leur collaboration aux manifestations organisées en l'honneur de Rubens sous le signe duquel sera d'ailleurs placée « l'Opération 77 » de promotion touristique et culturelle.

Cinquante musées seront associés à cette action qui, de la sorte, couvrira tout le pays.

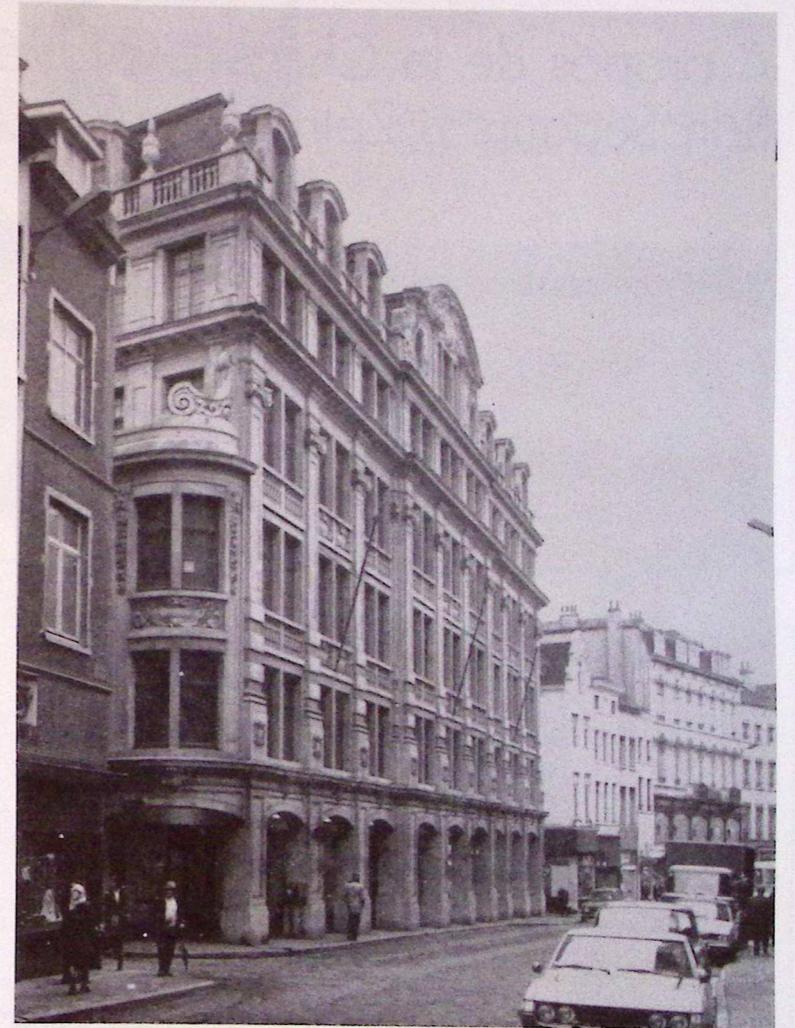
Il s'agit de montrer l'importance, la richesse et la signification des collections rassemblées dans les musées d'art de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie.

Bruxelles prépare déjà sa saison 77

Durant 1977, du 29 avril au 15 mai et du 1er août au 18 septembre, tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, à raison de deux séances de plus ou moins 40 minutes, à 21 h 30 et à 22 h 30, auront lieu, en français, en néerlandais, anglais, allemand, des spectacles SON ET LUMIERE à la Grand-Place de Bruxelles.

Du 15 mai au premier août, il y aura tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, une séance à 22 h 30.

Le prix des places est fixé à 100 F. Les groupes d'au moins 15 personnes min., les enfants jusqu'à 14 ans, les étudiants, les porteurs d'une carte J, le 3ème âge : 80 F. La réservation se fera au T.I.B., comme la saison précédente.



Dans notre dernier numéro (voir Brabant 5/1976, page 56), nous avons informé nos lecteurs qu'à compter du 1er novembre 1976, notre siège social de même que nos bureaux étaient transférés au n° 61 de la rue du Marché-aux-Herbes à 1000 Bruxelles, derrière la Maison du Roi et à 50 mètres de la Grand-Place. Voici une vue de l'immeuble abritant notre nouveau siège social et nos services administratifs. Rappelons que cet immeuble, dont la galerie à arcades est bien connue des Bruxellois, fut construit, en 1929, par l'architecte Michel Polak, à l'emplacement de la Grande Boucherie. Notre Fédération est installée au 2^e étage du bâtiment; les autres niveaux seront occupés ultérieurement par le Commissariat Général au Tourisme et le T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles).

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

A propos de la Chapelle Notre-Dame de Bon Secours à Zétrud-Lumay



Zétrud-Lumay : la Chapelle Notre-Dame de Bon Secours est l'une des plus jolies de la vallée de la Ghête.

Dans sa chasse aux chapelles insolites ou peu connues du Brabant, notre excellente collaboratrice Yvonne du Jacquier traita, entre autres, dans ces colonnes

(voir Brabant n° 4/1976 pages 36 et 37) de la ravissante Chapelle Notre-Dame de Bon Secours à Zétrud-Lumay. En fin de relation, l'auteur rattacha, par erreur, l'oratoire à la paroisse de Mélin. En réalité, comme nous l'ont bien aimablement signalé deux de nos estimés collaborateurs, MM. Emile Barette d'Outgaarden et Robert Engels de Hoegaarden, la chapelle en question est située sur le territoire de la paroisse Saint-Barthélemy à Zétrud-Lumay. M. Engels profite de cette circonstance pour nous apporter quelques précisions complémentaires sur cet oratoire charmant. Nous les reproduisons volontiers ci-dessous.

« Cette chapelle est située en bordure de la frontière linguistique. Son portique baroque est millésimé de 1718. L'endru fut chanté par de nombreux poètes. Un calvaire en pierre de France rappelle la charge de maire du comte Samuel de Limburg Stirum, devenu propriétaire de l'oratoire par son mariage, en 1856, avec Clémence de Le Gillon, fille de la comtesse Florence d'Astier.

Le pèlerinage est surtout fréquenté pendant le mois de mai et pendant l'octave du 8 septembre. Le dimanche qui suit le 8 septembre, la paroisse d'Outgaarden se rend, en cortège, à cette chapelle rustique. Jadis, à l'occasion de l'octave du 8 septembre, une procession était organisée par les paroisses de Zétrud-Lumay et d'Outgaarden. A ces deux processions on observait une plante de romarin ornée de clinquant et de verroterie. A la fin de la cérémonie, des branches de cette plante étaient distribuées aux fidèles qui les plantaient dans leur jardin, avec l'espoir de les offrir un jour, pour le même but ».



LOTÉRIE NATIONALE

NOMBREUX LOTS DE 1 A 25 MILLIONS

Les lots sont payés sans la moindre retenue fiscale ou autre

Tirage chaque mercredi

Croyez à VOTRE CHANCE

Elle est REELLE



Société Belge
pour la
Fabrication des Câbles et Fils Electriques
S.A.

en abrégé

FABRICABLE

Usines à Buizingen près de Bruxelles

Fils et câbles isolés
pour toutes les applications de l'électricité

Câbles armés
Basse et haute tension

Câbles téléphoniques

Tubes acier isolés et non isolés
soudés à l'électricité, laqués noir ou rouge

Tubes en matières thermoplastiques

Tous câbles spéciaux sur demande

Siège social : Rue du Marché 79, 1000 Bruxelles

Téléphone : (02) 217 01 67 (8 lignes)

Telex : 21570 SBFCBX-B

Adresse télégraphique : Fabricable Brux.

Nos taux sont imbattables.

Dépôts

à vue	1,15 %
à 1 mois de préavis	6,40 %
à 3 mois de préavis	7,40 %
à 6 mois de préavis	8,25 %
à 12 mois de préavis	9 %

Livret de dépôt
sans précompte **6 % net**



banque commerciale d'escompte

Vieille Halle aux Blés - 1000 BRUXELLES - T. 02/511.42.93
Boulevard Tirou, 84 - 6000 CHARLEROI - T. 071/31.44.49